

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 11 février 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241*

SERVICE DE NUIT:

Administration: - - Harbour 1243

Rédaction: - - Harbour 3679

Gérant: - - Harbour 4897

Les traités officiels sont signés entre le Vatican et le Quirinal

Une nouvelle entreprise des Franco-Ontariens

Voici une couple de semaines déjà que nous voulions écrire les lignes suivantes. Elles restent heureusement d'actualité.

Il s'agit de la dernière initiative de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. Elle souligne à la fois l'une des vieilles déficiences du régime scolaire ontarien et le sens pratique, la volonté d'aboutir de l'Association.

Les écoles ontariennes dites séparées sont en fait, dans la quasi-totalité des cas, des écoles catholiques. Dans ces écoles, cela va de soi, on a toujours donné l'enseignement religieux. C'est précisément en effet pour assurer à leurs enfants une atmosphère catholique que les contribuables créent ces écoles séparées, dont le maintien leur impose souvent d'assez lourdes charges. — les écoles publiques bénéficiant, comme nous l'avons maintes fois rappelé, d'un régime d'impôts qui les avantage au détriment des autres.

Mais cet enseignement dépendait surtout de la bonne volonté des maîtres et du zèle des curés. C'est qu'aussi bien l'enseignement religieux n'était gouverné par aucun programme d'ensemble; il n'était sanctionné par aucun examen officiel; il ne comptait point dans le résultat des examens de la fin du cours primaire.

C'est à cet état de choses que, mandataire des pères de famille canadiens-français, l'Association a voulu, dans la mesure de ses forces, remédier. Avec l'approbation de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, elle a constitué, sous la présidence de M. l'abbé R. Glaude, un Bureau des Examineurs de l'Instruction religieuse.

Ce bureau a pour fonction, précise une circulaire officielle adressée à toutes les commissions scolaires qui ont charge des écoles bilingues, de tracer un programme complet et détaillé pour l'enseignement religieux, de préparer des examens pour la fin du cours primaire qui donneront droit à un diplôme aux candidats heureux, de préparer aussi une série d'examens de promotion pour chacune des quatre étapes du cours.

Ainsi sera vraiment organisé, avec sanction par voie d'examen, l'enseignement religieux. Les maîtres auront pour se guider un programme d'ensemble et les élèves marcheront vers un objectif précis. On a même prévu des récompenses pour les élèves qui se distingueront particulièrement.

Il faut admirer ici, une fois de plus, le sens pratique, le souci des réalités dont témoigne ici l'Association. On a dit que l'un de nos grands défauts, c'est le verbalisme, la tendance à dispenser en discours nos énergies et à croire que, lorsque nous avons parlé, nous avons agi. C'est un défaut dont, évidemment, l'on s'est corrigé, à Ottawa, — en avait-on du reste jamais souffert? — et chez ceux qui dirigent dans les autres provinces l'action franco-catholique.

On y va tout droit aux faits, et la parole n'y sert que de moyen d'action. Aussi bien n'oublions-nous jamais l'effet de surprise et de gêne un peu que produisit dans l'un de ces congrès un excellent homme qui avait cru devoir envelopper de toute sa rhétorique des sentiments du reste très beaux. Il sentit d'ailleurs bien vite qu'il n'était pas à la température du milieu et jeta par-dessus bord les formules grandiloquentes et toutes faites pour ne parler plus qu'avec son cœur — ce qui fut parfait.

Il a fallu se battre, on s'est battu, magnifiquement, et sur tous les terrains; mais dès le début, c'est construire, c'est bâtir. C'est édifier que l'on voulait. Le programme du congrès de 1910 n'était pas un programme de bataille (la bataille a été subie, elle n'a pas été cherchée), il était un programme de construction et de réforme. Et dans la bataille même, on a trouvé le moyen de construire, de fonder cette école de pédagogie qui devait avoir une si heureuse fortune.

Ce sens des réalités, cette volonté d'édifier, on les retrouve un peu partout, nos lecteurs le savent, dans les provinces en majorité anglaises. Que de faits nous pourrions citer à ce propos! et combien n'en avons-nous pas relatés ici même!

Qu'on nous pardonne un vieux refrain: quand donc saurons-nous pleinement profiter de l'exemple que nous donnent ces minorités?

Et que ne pourrions-nous pas faire, avec les moyens dont nous disposons, si nous savions imiter leur persévérance et leurs méthodes?

Omer HEROUX

L'actualité

Deux cents ans en arrière

— La province est le paradis du tourisme, dit LaPlume. Le gouvernement veut en faire un immense musée. Pourquoi le blâmerait-on?

— Je ne le blâme nullement, que je sache.

— Votre protestation contre le rétablissement des ponts de péage était un blâme, inutile de le nier. Cependant, le pont de péage n'est qu'un pas dans une voie excellente qui s'engage le ministère. Il veut faire retour, étape par étape, vers un passé éloigné qui nous ramènera au temps de l'Intendant Tallon.

— Est-ce Tallon, l'ancien premier ministre, que vous voulez dire, LaPlume, ou Talon, l'intendant?

— ... Mettons que ce soit les deux: en tous les cas, bien loin en arrière, le plus loin possible.

— Qu'est-ce qui nous amène le tourisme?

— La Commission des liqueurs. Voyons, soyons sérieux, les touristes trouvent assez de moyens, malgré Hoover et malgré la loi Volstead, pour amener la Commission des Liqueurs jusqu'à eux sans être forcés de se déplacer. Non, ce qui amène tel les touristes, c'est le charme de nos vieilles châteaux, le particularisme de nos mœurs.

— Or, plus nous mettrons serons particuliers et plus le tourisme sera attiré; plus nous remonterons loin dans le passé, plus nous reculerons et plus il viendra, de même que

la flèche acquiert d'autant plus de vigueur que l'on tire plus fort la corde de l'arc à soi.

— Votre expression-là n'est pas de moi, c'est celui qui m'a fait la démonstration qui l'a employée, et c'est un ministre bien instruit. Mais laissez-moi donc l'exposer des nouvelles qui doivent l'intéresser.

— Le ministère qui veut rétablir les ponts de péage à la porte de Montréal ne veut pas s'arrêter en si bonne voie. Il rétablira les barrières de péage aussi. Elles avaient un pittoresque qui manque à nos routes et elles contribueront aussi à faire payer la construction et l'entretien, bien que l'usure doive diminuer; car les automobiles doivent être prosaïques.

— A mon tour, LaPlume, de vous demander d'être sérieux.

— Les automobiles et les chemins de fer aussi! Les deux doivent disparaître. D'abord, pour les chemins de fer, ça ne paraît pas beaucoup piquant, d'après les statistiques officielles, bien que la province de Québec ait payé pour le déficit de ses huit chemins, elle n'a qu'un mille de voie ferrée par 225 habitants, tandis que la Colombie Anglaise en a un par 11 habitants.

— Raison de plus pour pousser au développement du réseau ferroviaire.

— Pas du tout. Cela ne s'accorderait pas avec la nouvelle politique du gouvernement qui peut se formuler ainsi: puisque le tourisme est si payant, arrangeons-nous pour

le bien attirer, pour le bien exploiter une fois qu'il est venu et pour le garder le plus longtemps possible. Or, comment arriver à cette fin sans la suppression du chemin de fer et de l'automobile? C'est ce que le gouvernement, logique comme Salomon, se propose de faire. Les touristes laisseront leurs voitures à la frontière où l'on verra à aménager un immense garage, très payant entre nous. Là, ils prendront la diligence et, arrêtés à tous les vingt milles par une barrière de péage, à moins que ce ne soit par un pont de péage, ils boiront les charmes panoramiques à pleins yeux et, de relais en relais, les boissons de la Commission des Liqueurs à pleine bouche.

— Mesure des conséquences: L'agriculture périrait parce que le foie ne se vend plus. On dépeuple, on centuple le nombre des chevaux. L'élevage et la culture du foin fleurissent. L'industrie hôtelière, hors des centres, manque de clientèle: on lui en procure une.

— J'avais pourtant oui dire, LaPlume, que l'on organisait un immense service d'autobus sous un contrôle unique, que toutes les compagnies particulières avaient été achetées...

— Achetées pour disparaître, mon cher ami. On les supprimera toutes pour les remplacer par la calme diligence. Désormais, les touristes prendront une semaine à parcourir la route qu'ils prenaient un jour à franchir. Tout le long de leur pérégrination lente ils sèment des flots d'or comme les arrosoirs municipaux sèment l'eau. C'est une politique admirable et quand le premier ministre l'annoncera il pourra dire ce qu'il disait déjà, avec tant de raison, les événements l'ont prouvé, quand il annonçait sa politique de la Commission des Liqueurs: "Bientôt, les autres provinces nous enverront cette loi et la copieront". La petite industrie rendra partout. L'émigration vers les Etats-Unis cessera. D'ailleurs, avec ce ralentissement phénoménal des moyens de locomotion, les habitants seront comme des canards sauvages auxquel on a coupé les ailes. Plus moyen de s'envoler. Ils n'en auront même plus, du reste, la tentation, car le foie se vendra bien, les chevaux se vendront bien, tous les légumes, toutes les céréales trouveront preneur puisque le flot des touristes continuera de rentrer, mais sortira avec une telle lenteur que le réservoir sera de plus en plus plein et que nous aurons toujours une population flottante et passante — mais si peu passante! d'un million.

— Vos amis, LaPlume, n'ont pas songé à une chose: l'aéroplane bientôt remplacera l'automobile et le chemin de fer. Comment arrêter les touristes qui ne marcheront plus, qui ne rouleront plus, qui voleront?

— Penses-tu, me dit LaPlume, qu'il soit impossible de faire tendre un réseau d'acier protecteur pour une compagnie subventionnée au-dessus de la province de Québec? Les Chinois avaient bien fait la muraille de Chine; il suffit de moderniser la formule.

— Je crains bien, LaPlume, que ce réseau ne tienne pas longtemps quand se ruera sur lui les soifs américaines. Pas plus que ventre affamé, palais desséché n'a d'oreilles.

NEMO

A Québec

Ce que coûte une session

Québec, le 9 février 1929.

Les rapports des ministères, les comptes publics de la province et les autres documents officiels sont des mines de renseignements où le journaliste pourrait trouver des trésors de nouvelles pour ses lecteurs si les débats de la Chambre lui en laissaient le temps. Malheureusement, le pauvre scribe n'a que deux ou trois jours de répit, en fin de semaine, et il lui en faudrait plusieurs pour lire toute cette masse d'imprimés et l'analyser. Aujourd'hui, cependant, nous avons fait une petite incursion dans un mince volume, intitulé "Budget de la province pour l'exercice finissant le 30 juin 1930", et nous allons en extraire pour ceux qui nous lisent des détails sur ce qu'il en coûte aux Québécois pour entretenir leurs législateurs et leur permettre de légiférer.

Selon les prévisions du grand argentier de la province, M. Nicol, cela nous coûtera, l'année prochaine, \$574,710, que la Chambre sera appelée à se voter à elle-même au cours de la session actuelle.

D'abord, il y a \$5,000 pour le traitement de l'Orateur du Conseil législatif, \$60,000 pour l'indemnité aux conseillers, \$250 pour les frais de transport et de pension de ces messieurs, \$17,700 pour le traitement des officiers sessionnels de la Chambre haute; \$2,500 pour leur papeterie; \$750, pour leurs journaux, le fret, les messageries, le charroirage, les timbres, les téléphones et télégrammes, etc., plus une somme de \$4,000 pour "divers et dépenses imprévues".

Pour l'Assemblée législative, il faut compter \$6,000 pour le traite-

ment de l'Orateur; \$1,500 pour le traitement de l'assistant-orateur; \$219,500 pour l'indemnité des députés et du chef de l'opposition, les frais de transport et de pension; \$68,740 pour le traitement des officiers permanents attachés à l'Assemblée et \$10,170 pour celui des officiers sessionnels; \$31,890 pour le traitement du sergent d'armes et de son personnel, 13,500 pour la papeterie, \$650 pour les journaux et les abonnements, et \$5,000 à l'article "divers, sergent d'armes", plus \$90,000 d'impression et de reliure pour les deux Chambres.

La bibliothèque de la Législature émerge aussi à ce budget pour \$33,960 répartis comme suit: \$16,960 pour le bibliothécaire et son personnel, \$8,000 pour l'impression et la reliure, \$8,000 pour les achats de livres et \$1,000 pour les dépenses imprévues.

A part cela, il y a le gouvernement civil, dont les dépenses sont estimées pour l'exercice prochain à \$1,911,350 et sont réparties comme suit: bureau du lieutenant-gouverneur, \$17,800; bureau de la trésorerie, \$600; département du conseil exécutif, \$30,600; département du conseil exécutif, service d'inspection, de vérification et de comptabilité, \$22,300; département du procureur général, \$84,300; ministère des affaires municipales, \$33,600; secrétaire provincial, \$202,800; ministère du trésor, bureau du trésorier, \$48,500; ministère du trésor, bureau des assurances, \$24,600; ministère du trésor, bureau du revenu, \$95,400; ministère du trésor, bureau de l'auditeur, \$37,000; ministère des terres et forêts, \$232,450; ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries, \$210,650; ministère de l'agriculture, \$228,250; ministère de la voirie, \$343,350; ministère des travaux publics et du travail, \$197,250; ministère de l'Instruction publique, \$93,600, et, enfin, pour les ministres sans portefeuille, les dépenses contingentes, etc., \$8,400.

Georges LEVEILLE

Bloc-notes

La vérité

Un journal de notre province a publié dernièrement une information d'après quoi le chef du parti conservateur en Saskatchewan, qui a saisi ces semaines-ci l'Assemblée législative, à Regina, d'un projet de loi pour interdire le port du costume religieux dans les écoles de cette partie du pays était, a dit ce journal, "de connivence avec le gouvernement". En fait, le premier ministre de la Saskatchewan, M. Gardiner, a prononcé un très beau discours contre cette mesure; son parti a voté en bloc pour la rejeter, et le chef de l'opposition n'a trouvé parmi les siens qu'un seul député qui ait consenti à voter avec lui; les autres conservateurs se sont tous abstenus de prendre part au débat et de voter en faveur de ce projet de loi stupide. En bref, le gouvernement de la Saskatchewan s'est tout net et catégoriquement prononcé contre ce bill et le chef du parti conservateur, par conséquent, de ce projet de loi, a eu tout juste un député de son groupe avec lui. Le gouvernement Gardiner, loin d'être "de connivence" avec lui, l'a vertement rabroué. Ce sont là des détails bons à connaître.

Protestation

L'Action Catholique proteste avec raison contre le répertoire que doit donner à Québec, en début de carême, une troupe française de comédie musicale qui a fait un assez long stage à Montréal. Même des journaux montréalais dont la critique théâtrale est plutôt bénigne n'ont pas caché leur sentiment, quant à la vulgarité et au caractère de représentation de cette troupe. Les impresariats de cette troupe, pendant son passage chez nous, ont défilé quelques titres suggestifs et jeté de minces feuilles de vigne de-ci de-là. Pour le reste, la gravité, l'inconvenance et l'indécence sont restées. Belle propagande, vraiment, de la part de ces Français et de leurs impresariats qui disent aimer la France... et recourent parfois le patronage de certains de ses ministères, pour tenter de salir ici la jeune fille et la famille françaises.

Oui, mais...

Dans le dernier rapport du président de la Régie des alcools, chez nous, il y a un paragraphe où M. Cordreau commente favorablement la diminution de 11 pour cent qu'il y a eu dans les ventes d'alcool et de whisky blanc, depuis quatre ans. "Or l'on sait que le whisky blanc a toujours été l'une des boissons favorites de nos milieux populaires. Une diminution dans les ventes nous paraît avoir beaucoup de signification", dit M. le président. A quoi le Progrès du Golfe fait remarquer que cela a un sens, ce n'est pas tout à fait ce que M. Cordreau a voulu dire. "Que les gens du peuple achètent moins de whisky de la commission..." c'est fort probable... Mais ce que M. Cordreau ne dit pas, c'est que la diminution des ventes licites correspond peut-être à une augmentation disproportionnée de trafic et de consommation illicites. Les con-

A midi et 17 aujourd'hui même

Le cardinal Gasparri et Mussolini sont les signataires — L'indemnité à verser au Saint-Siège sera de 1 milliard et trois quarts de lires

LE TRAITE ASSURE L'INDEPENDANCE ET LA LIBERTE DU SAINT-SIEGE

Rome, 11 (S. P. A.). — Les traités réglant la question romaine viennent d'être signés par les représentants du Pape et du roi d'Italie à 12 heures 17 de l'après-midi. Peu après, l'on a affiché un communiqué officiel déclarant que la question romaine est résolue et l'accord entre le Vatican et le gouvernement italien, signé.

Les signataires ont assisté à la cérémonie, dans la salle du concile au palais de Latran. Les traités, rédigés en italien, furent lus à haute voix, de manière à ce que tous pussent entendre. Puis le cardinal Gasparri signa le document avec une plume d'oie montée en or; le premier ministre Mussolini prit ensuite la plume et signa.

En dépit d'une pluie fine, l'immense place de Saint-Jean de Latran avait un aspect pittoresque. Les étudiants du collège de la Propaganda, vêtus de leurs soutanes, alignés des deux côtés de l'entrée du palais, ajoutaient à la solennité de la cérémonie; ils représentaient toutes les nations et races du monde.

Il y en avait de la Chine, des Philippines, du Japon, du Siam, de l'Afrique centrale, etc.

Il y avait aussi des Dominicains en robes blanches, des Franciscains, en brun, des Augustiniens, en noir et blanc; il y avait aussi ça et là quelques religieux et des moines mendiants, pieds nus, bravant le froid et l'humidité.

Des touristes, guide rouge à la main, se promenaient à l'entour, ne comprenant pas bien ce qui se passait; un grand nombre de prêtres de toutes les paroisses romaines se trouvaient aussi dans la foule.

Il n'y avait pas beaucoup de policiers, excepté quelques carabinieri, en grand uniforme, surtout occupés à écarter les photographes.

Les automobiles portant le cardinal Gasparri et M. Mussolini et leurs suites respectives arrivèrent au palais à environ une demi-heure d'intervalle et entrèrent dans l'imposant édifice par un grand portail du côté ouest. Il n'y avait pas de garde spéciale à la porte, mais simplement le concierge habituel, qui portait

son meilleur uniforme, avec boutons dorés, montrant en relief la triple couronne papale avec les clefs et la croce.

L'entrée du palais historique était décorée de fragments de marbre et de vieilles inscriptions trouvées lorsque le pape Sixte V construisit le palais actuel. La seule illumination consistait en une lanterne antique, dans laquelle on avait remplacé la chandelle par le gaz. L'électricité n'étant pas encore installée.

Le cardinal Gasparri portait une soutane noire bordée de rouge, une ceinture rouge; un manteau et des gants rouges, un chapeau noir avec des grands or et rouge.

Le premier ministre Mussolini portait le frac et le haut de forme.

Les représentants officiels entrèrent dans le palais de Latran. C'était la première visite de Mussolini au palais.

(Suite à la page trois)

La session fédérale

MM. Bennett et King parlent aujourd'hui

Combien de temps va durer la session? — L'affaire de Beauharnois et la demande d'une compagnie rivale — La protection des eaux navigables

Ottawa, 11 — La session est maintenant inaugurée. Son Excellence est venue; elle a accompli les rites accoutumés. Les discours de circonstances des deux parrains de l'adresse en réponse au discours du trône ont été prononcés.

Pour des discours de ce genre, ils ont été l'un et l'autre de bons discours. M. Cayley, le proposeur, et M. Ferland, le second, se sont bien tirés d'affaire. Les discours du trône n'avaient pas annoncé grand-chose, il était resté dans les généralités. Ni le discours de M. Cayley, ni le discours de M. Ferland n'ont davantage compromis le gouvernement.

En bon Anglo-Saxon, M. Cayley a su entretenir aux compliments d'usage des chiffres, des statistiques, des citations d'économistes, le tout pour démontrer la prospérité du pays, l'augmentation de notre production industrielle, l'accroissement de notre commerce extérieur.

Le jeune et nouveau député de Joliette, M. Ferland, n'a pas eu le souci d'une même précision mathématique. Mieux que celui qui l'avait précédé cependant, il a su orner son discours de fleurs cueillies au jardin de la rhétorique. Pour un début et dans la circonstance, cela ne messeyait pas. Mais il faut aussi avouer que nous nous n'avons pas au même degré que nos concitoyens de langue anglaise le sens des choses arithmétiques.

La session est donc inaugurée.

trebandiers et leurs agents pullulent. Le commerce frauduleux du miquelon et de bien d'autres spiritueux se poursuit sur une très vaste échelle. Les prix de ces boissons bien peu élevés comparativement à ceux qui figurent dans le petit catalogue blanc de la Régie. Et alors? Cela suppose que si la commission des liqueurs vend moins de whisky dans ses magasins, elle a tout simplement dans la personne des bootleggers de fameux concurrents qui en vendent, eux, pour la pelle, allez! dit entre autres choses le journal de Rimouski. Tout le monde, ou à peu près, qui sait ce qui se passe dans le bas Saint-Laurent et quelle importation considérable d'alcools de contrebande s'y fait, à destination des Etats-Unis tout près, — il en reste des cargaisons en territoire canadien, cela aussi se sait à la Rivière-du-Loup, à Rimouski, de même qu'en Gaspésie, — estimera que cette diminution des ventes de whisky par la Régie provinciale, depuis quatre ans, ne correspond guère à une baisse de consommation. Le Progrès du Golfe est d'avis "qu'on prenne les moyens énergiques voulus de faire échec à cette concurrence désastreuse qui ne fait de bien ni aux intérêts du commerce contrôlé des liqueurs ni à la cause de la tempérance en notre province". La réflexion s'impose.

G. P.

Elle commencera pour de bon cet après-midi. De quoi sera-t-elle faite? S'il était possible de le prévoir exactement, il serait si facile de centrer à Montréal et d'écrire d'avance les comptes rendus que nous devrions faire d'ici quatre ou cinq mois.

Quatre ou cinq mois? Est-ce que ça sera quatre? Est-ce que ça sera cinq? Les spécialistes du pronostic ne voient pas que la session puisse se terminer avant la fin de juin. Ils ne seraient pas surpris, qu'ils disent, qu'elle aille empirer sur le mois de juillet. Si cela se produit c'est que le mois de juillet ne sera pas chaud.

Ce sont encore les mêmes spécialistes du pronostic qui annoncent que le débat sur le discours du trône va prendre au moins trois semaines. Trois semaines pour parler d'un discours qui en somme ne comporte presque rien.

M. Bennett, le chef de l'opposition, ouvrira le débat pour de bon cet après-midi. Le premier ministre, M. Mackenzie King, parlera tout de suite après. Comme ils ne sont limités ni l'un ni l'autre par le règlement des quarante minutes, ces deux discours pourraient bien prendre une bonne partie de l'après-midi et de la soirée. L'an dernier, M. King et M. Bennett avaient parlé chacun plus de deux heures d'affilée. Pour maintenir leur réputation, ils se doivent d'en faire encore autant. Ils n'y manqueront sûrement pas.

Quand les deux chefs auront parlé, en aura-t-on davantage sur le programme de la session? C'est peu probable.

L'AFFAIRE DE BEAUHARNOIS

Certains journaux ont annoncé, la semaine dernière, que M. King soumettra au parlement la demande faite par la Beauharnois Power & Canal. Rien n'est moins certain, nous informons-t-on. Le gouvernement aurait retardé de prendre une décision au sujet de la demande qui lui est faite mais à la seule fin de se mieux renseigner et non pas de prendre l'avis du Parlement. D'ailleurs rien ne l'y oblige.

La compagnie Beauharnois Power and Canal, qui détient sa charte de la Législature de Québec, est déjà autorisée à développer certains pouvoirs hydrauliques du St-Laurent, dans la province de Québec, de même qu'à creuser un canal pour la navigation entre le lac Saint-François et Laprairie. D'après la loi des cours d'eau navigables la Beauharnois Power doit toutefois faire approuver ses plans par le gouvernement fédéral. Elle sollicite cette approbation depuis l'été dernier.

La loi dit bien clairement qu'il appartient au gouvernement, c'est-à-dire au pouvoir fédéral, de prendre une décision en pareil cas. Le gouvernement peut cependant, s'il le juge à propos, consulter le Parlement. Le premier ministre ne se serait pas disposé, dans le cas actuel, à solliciter une telle consultation. C'est le gouvernement lui-même

me qui déciderait, d'ici quelques jours, s'il y a lieu d'approuver les plans de la Beauharnois Power. On dit que celle-ci a ses grandes chances d'obtenir ce qu'elle demande.

Le Parlement ne sera donc pas directement consulté. Il entendra tout de même parler de la Beauharnois Power. Une autre compagnie la Great Lake and Atlantic Canal, demande au Parlement d'Ottawa de lui reconnaître les mêmes droits qu'ont été accordés à la Beauharnois Power. Ça n'est pas la première fois que la Great Lakes présente son bill. Il y a deux ans et l'an dernier aussi, ce bill était resté en plan sur le feuillet de la Chambre. La Great Lakes renouvelle sa demande cette année. Aura-t-elle plus de chance? C'est douteux, très douteux, maintenant surtout que la Cour Suprême a décidé que les provinces ont un droit sur les pouvoirs hydrauliques des cours d'eau même navigables.

Le retard du gouvernement à prendre une décision au sujet des plans de la Beauharnois Power donne cependant de l'espoir à ceux qui sont derrière le projet de la Great Lakes. Ils feront valoir que la Great Lakes cherche d'abord les intérêts de la navigation puisqu'elle veut demander l'autorisation de construire un canal ou une série de canaux, suffisamment profonds pour recevoir les navires océaniques, entre le lac Saint-François, le bassin de Laprairie et le Richelieu. Il ne faut pas croire que les pouvoirs hydrauliques laissent la Great Lakes indifférente. Si elle construit son canal, elle veut être autorisée à les exploiter. Mais elle voudrait convaincre le législateur fédéral qu'elle a d'abord à cœur les intérêts de la navigation. Comme question de fait, la Great Lakes ne doit pas avoir une chance sur mille de faire passer son bill.

Mais qu'une seule fois la Chambre soit appelée à étudier ce bill, et il sera question de la Beauharnois Power. Il en sera également question à propos d'une motion et d'un bill déjà inscrits par le député torontois, M. Church. Celui-ci, par voie de motion, demande:

"Copie de tous télégrammes, avis, décrets ministériels, correspondances, lettres, conventions et tous autres documents échangés entre le gouvernement fédéral ou tout ministre, ou le ministre des Travaux publics, ou toute ou toutes personnes au sujet de l'adoption ou de l'approbation des plans de toute ou toutes compagnies, en vertu de la Loi de protection des eaux navigables, ou au sujet de la loi de la Great Lakes and Atlantic Canal and Power Co.; et tous documents échangés entre les mêmes personnes et tout directeur ou tout officier supérieur de ces compagnies, ou de toute autre compagnie semblable qui voudrait obtenir des pouvoirs similaires pour la génération et l'exploitation d'énergie électrique dans le fleuve Saint-Laurent, entre Cornwall, Hungry Bay et la tête de la navigation à Montréal, et toute correspondance et documents échangés entre les mêmes personnes et les gouvernements de Québec ou d'Ontario, ou tout ministre qui les compose, relativement au projet de la Beauharnois Power and Canal."

Relativement à la même affaire, M. Church présente aussi un bill pour faire modifier la loi de la protection des eaux navigables. La modification demandée est qu'à l'avenir, ce soit le Parlement et non plus simplement le gouvernement qui puisse approuver des plans relatifs à l'exploitation de pouvoirs hydrauliques sur des cours navigables. M. Church voudrait que la modification fût rétroactive, de façon à couvrir le cas de la Beauharnois Power.

De toute façon, il semble donc certain que le Parlement entendra parler de la Beauharnois Power.

Emile BENOIST

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La ligne de contour du lac Saint-Jean

St-Jérôme, 1er février 1929.
M. le Directeur,
Je vous prie de bien vouloir publier la communication suivante :

En répondant à mon affirmation du 24 novembre 1928 disant au Premier Ministre : "Depuis des mois la ligne de contour au point 17.5 est dépassée", M. George Low répond que, sans durant la période d'inondation du printemps 1928 "le niveau de l'eau du lac St-Jean n'a en aucun temps, dépassé 17.5 au-dessus du zéro à l'échelle d'étage au quai de Roberval".

M. Low s'éloigne de la question. Qu'il veuille bien souffrir que je le ramène.
Je n'ai pas parlé de l'échelle de Roberval, pour la raison qu'elle est invisible.
Et lui, en se rabattant sur l'échelle, ne répond pas du tout.
Entre parenthèse, pourquoi l'échelle est-elle emprisonnée dans un tuyau, sous cadenas? Pourquoi ce régime de cachette, comme au temps de "l'ordre en conseil"?

On la laisse donc voir, l'échelle? Quel bel, belle occasion de mettre le public à même de vérifier le respect de la Compagnie pour les lois de la Province!
On la cache! Est-ce afin de pouvoir tenir le lac parfois en bas de 17.5 sans que ça soit connu? Cette échelle a peur de la lumière?

Je prie M. Low de fixer son attention sur le point que j'ai soulevé. J'ai parlé de la ligne de contour, que je vais définir en me basant sur un document officiel de la Duke-Price, les plans de M. l'arpenteur Jacques.

On lit sur ces plans, sous une signature spéciale du sous-directeur, la déclaration suivante :
"Le contour 27.5 indiqué en noir, est de la même élévation que le contour 17.5 au-dessus du zéro indiqué à l'échelle d'étage au quai de Roberval".

Cette ligne de contour, tracée sur les plans de la Compagnie, réfère, en position et en chiffres, à la ligne de poteaux numérotés plantés par ses ingénieurs sur nos terres.
C'est de cette ligne de contour, telle que définie par la Compagnie elle-même, que je parlais en disant : "La ligne de contour a été dépassée".

Est-ce assez clair?
Les plans de la Compagnie disent que cette ligne de contour est au niveau 17.5 de l'échelle de Roberval.

M. Low soutient que l'eau n'a pas dépassé 17.5 à ladite échelle.
Or, l'eau a dépassé la susdite ligne de contour tout et par tout l'automne 1928.

Comment expliquer cela?
L'affirmation de la Compagnie est fautive ou bien celle de M. Low est fautive. Il y a désaccord entre les plans et l'échelle, ou bien désaccord entre M. Low et la vérité.

Sont-ce les plans qui sont menteux?
Si oui, pourquoi mesure-t-on sur ces plans la superficie de terrain enlevée à chacun?

Pour payer les gens, n'est-ce pas? ou suit la ligne de contour sur ces plans-là.

Si ces plans étaient faux, il y aurait des règlements qui ne sont pas si définitifs qu'on pense.
La ligne de contour a certainement été dépassée.

Les plans de la Compagnie disent que cette ligne de contour est à 17.5.
Si c'est vrai, le lac a été tenu au-dessus de 17.5.

Si c'est faux, il y a désaccord entre les plans et l'échelle, plans et échelle de la même Compagnie.
Comment expliquer ce désaccord?

On sait qu'un certain jour, la Compagnie s'est placée une échelle d'étage au quai de Roberval. Sans nul doute, on l'a placée à la même hauteur que celle qui était là précédemment... Alors, comment se fait-il que, quand elle affleure au point 17.5 de cette échelle, l'eau couvre d'une telle épaisseur la ligne de contour... que, elle aussi, est dite à 17.5?

Qu'en dites-vous?
Pour éclaircir les choses le plus possible, je ne puis, pour aujourd'hui, citer qu'un exemple précis entre plusieurs vérifiés.

Sur la terre appartenant à mon fils, où je réside, la terre qui a été la mienne pendant plus de 40 ans, après avoir été celle de mon père... comme on voit, je ne suis d'ici en pays... sur la terre dont la Duke-Price a pris, illégalement et sans droit, une notable portion qu'elle occupe depuis trois ans sans l'avoir payée, sur ladite terre, dis-

je, on a pu se promener en canot sur la ligne de contour pendant des mois.

Tout franchement, sans entortillage, sans faux-fuyant, que M. Low, au lieu d'avancer hors du point que j'ai soulevé, fasse donc, sous sa signature, une déclaration qui contredise pas... je suppose, avoir démenti un homme qui déclare avoir trente ans parce qu'on a retourné que son voisin péne 200 livres?

Pour venir en aide à M. Low, je lui soumets une formule. Qu'il écrive par exemple :
"M. Tremblay affirme que, pendant des mois, la ligne de contour a été dépassée; moi, George Low, j'affirme que, sans pendant l'inondation du printemps 1928, la ligne de contour n'a pas été dépassée".
C'est cela, démentir un homme.

Que M. Low l'écrive et le signe : ça va être drôle; je lui promets des émotions.

Onésime TREMBLAY, Cultivateur, Président du Comité de Défense.

P. S. — M. Low est surpris que j'aie soulevé cette question à l'approche de l'hiver... comme s'il pensait qu'en hiver, c'est défendu de dire la vérité... Voici d'ailleurs, à quoi ça tient : ma lettre au premier ministre lui a été adressée précédemment, mais j'appris bientôt après, de la part de plusieurs citoyens de Saint-Méthode, qu'à une quinzaine d'entre eux, M. le ministre Moreau avait dit : "M. l'archevêque est furieux contre vous autres, parce que M. Onésime Tremblay lui a écrit telle chose à votre sujet". Or, ma lettre ne disait pas un mot de cette chose; pour étouffer ce mensonge, j'ai publié ma lettre... C'est ainsi que démentir la petite phrase qui chatouille le représentant de la Duke-Price.

O. T.

O. T.

O. T.

O. T.

O. T.

O. T.

L'ORIGINE DES LESSARD

UN ARTICLE DU BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

La famille des Lessard en est une très répandue dans la région de Québec et même jusque dans celle de Montréal. Un des membres de cette famille, M. le docteur Alphonse Lessard, directeur du service d'hygiène provinciale à Québec, et de retour d'un récent voyage en France, vient de publier sur les origines des Lessard canadiens-français, la notice suivante, dans le Bulletin des Recherches Historiques, livraison de février :

"La question du lieu d'origine de Lessard de notre ancêtre Étienne de Lessard fait, depuis quelque temps, couler beaucoup d'encre. Les uns veulent absolument en faire un Champenois, les autres le disent être d'origine normande, mais bien normande. Et voilà sur quoi je me base.

"I. — L'abbé Tanguay qui n'en est pas à une erreur près dans son Dictionnaire généalogique, en commet une sérieuse quand il donne comme nom de famille de la mère d'Étienne de Lessard, le nom du village qu'elle et son mari habitaient en France. En effet, à la page 173 du 1er volume de son Dictionnaire on voit ceci :

"1652 (8 avril) Québec
I. — De Lessard-Rienne, baptisé en 1623, fils de Jacques et de Marie Chambois, évêché de Sens, etc., marié à Marguerite Sevestre, etc., or, l'acte de mariage dont j'ai copié entre les mains et dont l'original se trouve au bas de la première page du premier registre de la basilique de Québec, porte qu'Étienne de Lessard est fils de Jacques et de Marie (ici le nom de famille est illisible) mais qu'il vient de Chambois, évêché de Sens.

"II. — Nous touchons ici à une autre erreur, mais l'abbé Tanguay n'en est pas le coupable. Il n'y a jamais eu aucun village ni aucune paroisse du nom de Chambois dans l'Yonne ni la Côte d'Or ou se trouve l'évêché de Sens, mais il y en a une qui s'appelle maintenant Chambois, dans l'évêché de Sées, tout près de cette dernière ville, d'Alençon, dans l'ancienne région d'où sont venus un grand nombre de colons français au 17ème siècle. Pour moi, il est évident que le transcrit de l'acte de mariage dans le registre a commis une erreur facile à comprendre, et qu'il a remplacé le deuxième e du mot Sées par un n. — L'abbé Ferland, d'ailleurs, dans son Histoire du Canada, ne s'y est pas trompé et fait venir Étienne de Lessard de l'évêché de Sées.

"III. — J'arrive de France et vu que la question m'intéressait beaucoup, je me suis rendu le 17 septembre dernier au village de Chambois, dans l'Orne, au sud et à deux heures de Lisieux, en automobile. Je voulais en avoir le cœur net.

"Qu'on me permette de raconter ma visite à Chambois :

"Nous avions quitté Lisieux après déjeuner, vers une heure et demie, et nous suivions la grande route qui conduit à Alençon, au milieu des grands ormes et des milliers de pommiers qui rendent si belle la campagne normande. A Vimoutiers, nous obliquâmes à droite et un quart d'heure après, nous sommes à Trun, gros bourg qui sert de chef-lieu du canton du même nom et dont dépend Chambois, à six kilomètres de distance. C'est une affaire de quelques minutes et après avoir suivi une longue rue qui serpente en descendant, nous arrivons sur la place entourée de l'église, de la mairie et de l'école et au milieu de laquelle se dresse le monument aux enfants de Chambois morts pour la France au cours de la Grande Guerre. Nous descendons de voiture et l'examine l'église datant du 12ème siècle. C'est là qu'Étienne de Lessard fut baptisé, qu'il fit sa première communion, les vieilles pierres du seuil que je vois furent foulées par ses pas, et je songe à toutes les centaines et centaines, pour ne pas dire les milliers de Lessard du Canada et des États-Unis issus de celui-là qui vécut ici et dont un des descendants vient contempler les lieux témoins de son enfance et de son adolescence.

"J'ouvre la porte et l'entre. Vraiment, le sort me favorise. En effet, l'apercu que j'ai dans la nef, en lisant son bréviaire, un prêtre, le curé de Chambois, je me rappelle et je me nomme. Tout de suite, le curé s'écrit : Ah! vous êtes un Lessard, un de Lessard! Et il me dit qu'il aime beaucoup les recherches historiques de sa vieille paroisse, qu'il s'y livre en fouillant dans les vieilles archives et qu'il y a maintes fois rencontré le nom de sa famille. Le secrétaire de la mairie, me dit-il, est très gentil et il me passe ses vieux registres dans lesquels je puis à loisir. D'ailleurs, venez chez moi, je vais vous montrer tout ça."

"L'abbé Frégnon nous fait voir avant de sortir, les vieux fonts baptismaux, les arceaux et le choeur de la vieille église, nous en photographions le portique, puis nous le suivons chez lui où il va chercher une liasse de parchemins jaunis et les étale sur sa table. Ce sont les registres de l'état civil de Chambois qui commencent en 1602, c'est-à-dire une quinzaine d'années après le départ d'Étienne de Lessard. Et, tout de suite, à partir de 1670, j'aperçois tout le long d'une vingtaine de pages, au bas d'un grand nombre d'actes de mariage ou de sépultures la signature de Jacques de Lessard, qui pouvait être difficilement, étant donné les dates, le père d'Étienne, mais plutôt son frère. Ce Jacques de Lessard devait demeurer près de l'église et était sans doute un des rares habitants de Chambois sachant signer, et on devine qu'il requerrait ses services toutes les fois qu'à l'église on avait besoin de la signature d'un témoin. Et les noms de Lessard se montrent ici et

là, les vieux noms de la famille conservés au Canada et dont plusieurs sont ou étaient encore portés par les miens : François (le nom de mon père), Pierre, Louise, Charles, Anne, etc.

"Pour moi, cela est probant; nous venons de Chambois, en Normandie. Il n'y a plus de Lessard dans le lieu où le dernier des registres fascinant mention était en l'an II de la République, un lieutenant de gendarmerie. Mais l'abbé Frégnon me déclare qu'un peu à l'ouest du département de l'Orne où nous sommes, à Domfront, il y a une quantité de Lessard, et puis dans la Mayenne, à Laval, sans compter la région de Nantes où dans la ville même de ce nom, il existe un médecin du nom de Charles Lessard.

"Avant de quitter Chambois, nous jetons un dernier coup d'oeil sur le monument aux morts de la guerre. Il est simple mais très beau. Un poilu s'affaisse mourant et soutenu dans les bras de la patrie, jette un dernier regard sur la pointe du clocher en pierre de sa vieille église. Sur les plaques de granit du socle, s'alignent les noms de quatorze enfants de Chambois morts pour le pays. Il y a un Boulay, un Fontaine, un Hardy, nous bien canadiens.

"J'embarque d'un regard tout ce paysage que je ne reverrai sans doute jamais, je dis adieu au bon curé de Chambois qui s'est fait mon guide et nous repartons.

"A mon sens, la question est résolue; c'est de là qu'est parti l'abbé, et cette terre que je foule couvre les cendres de ceux qui avant lui furent les pères de notre famille. Cela fait quelque chose au coeur de voir le berceau de sa race."

Alphonse LESSARD

Petite vie des saints

11 février, L'APPARITION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE A LOURDES. — C'est le 11 février 1858 qu'apparut pour la première fois à Bernadette Soubirous, âgée de quatorze ans, née à Lourdes d'une famille pauvre, Bernadette, la Vierge Marie, dans la grotte de Massabielle, lorsqu'elle ramassait du bois sec sur le bord du Gave. Elle était arrivée devant la grotte de Massabielle, lorsqu'elle entendit un bruit semblable à un coup de vent; elle se tourne vers la grotte et aperçoit sur le bord du rocher, dans une sorte de niche, une dame qui lui fait signe d'approcher. Son visage était d'une beauté ravissante, elle était vêtue de blanc avec une ceinture bleue, une voile blanche sur la tête et une rose jaunie sur chacun de ses pieds.

A cette vue, Bernadette se trouble, tombe à genoux et récite son chapelet. Cette prière terminée, l'apparition s'évanouit. Elle devait se renouveler 18 fois.

Dans le cours de ces apparitions, la Vierge adressa quelques paroles à son enfant privilégiée. Voici les principales :

"Je vous promets de vous rendre heureuse, non pas en ce monde, mais dans l'autre. Je désire qu'il vienne du monde ici."

"Pénitence, pénitence, pénitence."

"Allez boire à la fontaine et vous y laverez."

"Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir une chapelle."

"Je veux qu'on vienne ici en procession."

"JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION." (25 mars 1858).

L'on sait comment les ordres de la très sainte Vierge ont été exécutés. Un magnifique sanctuaire s'élève au lieu de l'apparition. Des milliers de pèlerins accourent de toutes les parties de l'univers pour honorer la Mère de Dieu et implorer ses faveurs. Des miracles sans nombre, spirituels et corporels, jaillissent de la source miraculeuse.

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du mercredi 11 février 1914

Le premier ministre, M. Borden, vient de soumettre à la Chambre un bill pour le remaniement de la carte électorale du pays. D'après le dernier recensement national, l'Ontario perdrait 4 députés, la Nouvelle-Écosse en perdrait 2, le Nouveau-Brunswick 2, tandis que le Manitoba en gagnerait 5, la Saskatchewan 6, la Colombie 6.

Le thermomètre a marqué 26.9 degrés au-dessus de 0 ce matin.

Un tremblement de terre, qui a duré jusqu'à trois minutes à certains endroits, s'est fait sentir dans la Nouvelle-Angleterre, le Québec et l'Ontario, il y a quelques heures.

Mort de l'abbé J.-A. Chevalier

Manchester, 11. (S. P. A.) — M. l'abbé Joseph-A. Chevalier, doyen du diocèse de la Nouvelle-Hampshire, a décédé il y a quelques heures, dans sa quatre-vingt-sixième année. Fondateur de la paroisse Saint-Augustin de Manchester, il en avait été le curé plus de cinquante ans.

M. l'abbé Chevalier était natif de l'Assomption, dans la province de Québec. Il était fils de Jean-Baptiste Chevalier et de Rosalie Chevalier, née Baudry. Il avait reçu l'Ordre des mains de Mgr Bourget, à Montréal, le 11 août 1867.

D'abord vicaire à Chambois, le clerc de la paroisse s'était vu forcé à prendre quelques années de repos à Ogdensburg. Il était à Ogdensburg lorsque Mgr Bacon, évêque de Portland, lui demanda de fonder la paroisse Saint-Augustin.

M. l'abbé Chevalier laisse un frère, M. le Dr Chevalier, et une sœur, Cordelle Chevalier, de l'Assomption.

Jugement en faveur des provinces

Québec, 11. (S.P.C.) — Dans une interview, il y a quelques heures, M. Charles Lanctôt, assistant du procureur général de la province, a exprimé l'opinion que le jugement de la Cour suprême dans la question des cours d'eau soutient les provinces contre les réclamations du gouvernement fédéral.

L'Association du notariat

LE DINER — CAUSERIE DE SAMELI SOIR AU "CERCLE UNIVERSITAIRE" — CONFÉRENCE DE M. J.-B. LAGACE — LE NOTAIRE F.-S. MATHIEU, L'ÉC. PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION.

L'association générale du Notariat canadien a eu son dîner-causerie samedi soir, au Cercle Universitaire. La soirée était sous la présidence de M. A.-L. Prud'homme, président de l'Association, qui présenta le conférencier, M. Jean-Baptiste Lagace.

Le conférencier, dans une causerie émaillée de fines pointes d'esprit, a présenté à ses auditeurs d'une façon toute simple et des plus intéressantes, les plus belles pages de l'histoire de l'art, qui ont trait à l'évolution artistique du XIXème siècle, et à la naissance de l'impressionnisme et autres écoles de peinture.

M. Elzéar Roy remercia le conférencier et rendit hommage au talent et à la réputation d'artiste de M. Lagace.

M. E.-A. Prud'homme passa ensuite en revue les activités de l'Association du Notariat canadien et remarqua en passant que la profession n'est pas présente au Conseil législatif. Le notariat, a-t-il déclaré, est un tournant pénible de son histoire et il s'accommode rapidement vers une situation financière intenable. Deux moyens s'imposent : 10. Endiguer le flot toujours montant des envahissements des trusts; 20. Réduire le nombre des étudiants en notariat, en orientant vers d'autres carrières, les élèves de nos collèges.

M. René Leroux, vice-président de l'Association et M. E.-A. Mathieu, portèrent aussi la parole. On remarquait à la table d'honneur, outre le président : M. Victor Abran, Trois-Rivières, H. Schectegne, Victor Morin, M. J. B. Lagace, M. René Leroux, Elzéar Roy, A.-E. Mathieu, et Gaetan Valois, de la chute, secrétaire de l'Association.

Aux élections qui ont précédé le dîner, le notaire F.-S. Mathieu, de Terrebonne, fut élu président, et M. Gaetan Valois fut élu secrétaire.

A la Fédération d'hygiène infantile

LES PROGRES DE L'AN DERNIER. — RÉSUMÉ FAIT PAR M. LE DR MILLER, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION.

A la réunion annuelle générale de la Fédération d'Hygiène Infantile de Montréal, tenue ces jours derniers, M. le docteur J.-E.-L. Miller, président de la Fédération, a résumé les travaux de cette œuvre de bienfaisance, pendant son dernier exercice annuel.

Après avoir souhaité la bienvenue au représentant de l'archevêché et aux délégués des comités paroissiaux, de même qu'à l'auditoire nombreux, formé en partie des dames qui s'intéressent à cette œuvre et font partie des différentes sections établies un peu partout à travers la ville de Montréal, M. le docteur Miller a ajouté :

Vous avez été mis au courant des changements importants, apportés à notre nouvelle constitution. Je suis heureux de vous dire que les espérances que vous avez fondées lors de ce projet se réalisent petit à petit.

Les progrès, toujours plus considérables que nous ambitionnons d'obtenir ne manquent pas de couronner nos efforts, puisque les chiffres, démontrant nos activités pour l'année 1928, dénotent un gain sensible sur ceux des années passées.

Permettez-moi de vous signaler en particulier les faits suivants qui se sont passés au cours du présent terme de 1928.

Conformément à la constitution adoptée à notre assemblée de février 1928, votre Comité Exécutif a pourvu à la nomination d'une infirmière-chef des consultations paroissiales. Nous avons été heureux de trouver, dans la personne de Mademoiselle Marie Pelletier, une collaboratrice dévouée et compétente. Elle a pris sa compétence à l'école d'Hygiène sociale appliquée de l'Université de Montréal, où elle a fait ses études et dont elle a reçu un diplôme. Son dévouement se manifeste auprès de toutes les consultations qu'elle a visitées et dont elle nous fait tenir tous les mois, un rapport détaillé. Cette addition à notre personnel est devenue possible, grâce à une subvention spéciale qui a été votée par le honorable M. David. Nous profitons de cette occasion pour renouveler nos remerciements à l'honorable secrétaire de la Province et au Gouvernement.

Un autre fait digne de mention a été la conférence que nous a donnée l'honorable M. David, ici même, dans cette salle paroissiale de la Nativité, mise gracieusement à notre disposition par Mgr LePailleur. Ses paroles ont été pour nous un encouragement et une inspiration. Un encouragement parce que l'honorable ministre a pris contact avec l'œuvre importante que nous poursuivons; et une inspiration par les préceptes judicieux qu'il a formulés, entre autres le suivant qui nous est resté gravé dans la mémoire : "Il ne suffit pas d'avoir des enfants, il faut les garder". Voilà, mesdames et messieurs, le fond de toute notre œuvre : Conserver à la patrie les milliers d'en-

fants que la Providence nous donne tous les ans.

M. l'archevêque Desroches, président du Comité Exécutif, a aussi présenté à cette assemblée, à bien voulu, à la suite du ministre, nous promettre son plus entier concours. Nous nous rappelons aussi avec plaisir cette parole qu'il a prononcée : "La ville de Montréal fera pour votre œuvre autant que le Gouvernement". De fait, depuis l'année 1923 les 65000 de la ville de Montréal ont été distribués comme auparavant directement aux consultations locales, sont payés au Comité Exécutif qui en fait la distribution. Nous espérons, de plus, faire augmenter la subvention municipale pour la rendre égale à celle du Gouvernement.

Après avoir parlé du concours des bébés au Parc Belmont, M. Miller a ajouté :

Un quatrième événement qui a aussi son importance, est celui de l'incorporation de notre Fédération. Il me fait plaisir de vous apprendre que c'est un gain accompli et que j'étais hier autorisé par M. Faribault, du bureau légal Elliott, David et Faribault, à vous l'apprendre. Nous recevons bientôt nos documents. Décidément, l'année 1928 fera date dans l'histoire de notre œuvre.

Un autre fait très important pour nous s'est produit au cours de l'année. C'est celui de la fondation de la Fédération des Œuvres sociales de Santé. Le projet a déjà été soumis à votre considération. Votre comité exécutif a été heureux d'apporter à cette fondation tout le concours possible; mais il reste à cette assemblée de décider d'une façon officielle notre entrée dans la Fédération.

Une dernière initiative qu'il convient de souligner est la tenue des assemblées régulières mensuelles de votre comité exécutif dans les différentes paroisses où nous opérons. Ces visites de l'exécutif ont obtenu les plus heureux résultats. Elles permettent aux membres de l'exécutif de prendre un contact plus intime avec le travail si méritoire qui se fait dans les consultations. Elles permettent aussi aux membres des comités paroissiaux de faire part à l'exécutif de toute suggestion susceptible de mieux développer l'œuvre poursuivie. C'est là un mouvement que l'exécutif entend bien continuer.

Enfin, pour terminer, rappelons à votre souvenir ému deux de nos dévoués collaborateurs que la mort nous a ravis récemment : le Dr Raoul Masson et le Dr G.-T. Moreau. Les deux ont pris part à notre œuvre depuis sa fondation. Leur encouragement et leur travail nous ont toujours été très précieux, aussi leur départ nous est très sensible.

Nous avons réussi à diminuer dans des proportions de plus en plus considérables notre mortalité infantile par la gastro-entérite.

C'est encore la même ambition que nous devons entretenir pour le terme de 1929 afin de fournir à la province de Québec des bras en plus grand nombre et plus vigoureux qui travailleront à assurer de plus en plus son progrès et son développement. Vous avez déjà contribué largement à cela, j'espère qu'il en sera de même cette année; c'est l'œuvre que nous nous proposons et au succès de laquelle nous devons donner tous nos efforts.

M. Miller clôt ses remarques en remerciant tous ceux qui dans le passé ont contribué à faire avancer et prospérer la Fédération d'Hygiène infantile, notamment les représentants des comités paroissiaux, les aides et les médecins de la Fédération, les curés des paroisses où se développe l'œuvre. Mgr LePailleur, fondateur de l'œuvre elle-même, le clerc montréalais, ainsi que MM. Athanase Daron et M. Desroches, qu'il proclame membres honoraires de la Fédération.

Si vous cherchez la bonne cuisine

La cuisine qui n'est pas de la cuisine fine n'est pas de la cuisine mais de l'alimentation.

La maîtresse de maison, désireuse de cet art si utile, qui lui vaudra une meilleure réputation que tant d'autres arts futiles pour lesquels se passionnent les mondaines, n'a qu'à se procurer la Cuisine moderne.

Ce sera pour elle une initiation; elle apprendra le secret de certains plats mangés chez les meilleurs restaurateurs et qu'elle croyait inimitables.

La Cuisine moderne connaît tous ces plats et en indique la recette. On est surpris de voir comme cet ouvrage français s'adapte bien à nos besoins et comme il n'est pas souvent nécessaire de recourir à la table d'équivalence de poids et de mesure qu'il contient.

Nous sommes fiers et heureux de recommander ce livre qui vaudra à notre librairie la meilleure réclamation. Tous ceux qui l'ont acheté nous en font leurs compliments. Joignez-le plus tôt possible à leur nombre.

Celui veut être agréable à une "cordon bleu" n'a qu'à lui procurer ce traité admirable de plus de 600 pages, sur beau papier, bien relié, une excellente valeur — pour le prix ridiculement modique de deux dollars, au Service de Librairie du DEVOIR.

CHOCOLAT-MENIER "RIALTA" Le célèbre Chocolat à la Vanille pour croquer

Des "Klondykes" et "Kisses" Le nom BONBONET est sur chaque papier. Exigez-le.

L. H. BELANGER & CIE MONTREAL Confiseurs depuis 47 ans.

SARDINES des SPORTSMEN

LA VIEILLE MARQUE FRANÇAISE En Vente Partout

J.-ALFRED OUMET Agent Général pour le Canada MONTREAL.

MARDI GRAS COMME A PARIS

Chez **Rehul & Co** 1284, rue St-Denis SOUVENIRS

EXCELLENT SOUPER SERVI A 10 H. 30. 81.50 le billet ORCHESTRE "GENHART" Pour réserver vos tables prière de vous adresser au Maître d'Hôtel Tél. Harbord 7104.

Essayez le SAINDOUX Graisse pur lard de **S. L. CONTANT Ltée**

REGLEMENT DE LA RETRAITE FERME

6 h. Lever
6 h. 30 Prière à la chapelle. — Méditation (dans sa chambre).
7 h. 30 Messe. — Revue de la méditation (dans sa chambre).
8 h. 15 Déjeuner. — Chapelet en commun. — Temps libre.

9 h. 45 Préparation de la méditation à la chapelle. (On achève la méditation dans sa chambre).
11 h. Revue de la méditation (quelques minutes). — Temps libre pendant lequel chacun fait, au travail qu'il lui convient, une visite au S. Sacrement.

11 h. 45 Examen à la chapelle.
12 h. Dîner. — Récréation.

1 h. 30 Chemin de la Croix (jardin ou chapelle). — Temps libre.
3 h. Préparation de la méditation à la chapelle. (On achève la méditation dans sa chambre).
4 h. 15 Temps libre.

5 h. Préparation de la méditation à la chapelle. (On achève la méditation dans sa chambre).
6 h. 15 Salut.

6 h. 30 Souper. — Récréation.
8 h. Prières. — Préparation de la méditation. — Souper. Les lumières doivent être éteintes à 10 h.

10 La retraite dure trois jours francs.

20 Le silence absolu est de rigueur excepté pendant les récréations qui durent une heure après le dîner et une heure après le souper.

30 Aucune rétribution n'est exigée pour les frais de séjour. Ceux cependant qui le peuvent sont priés de laisser une aumône pour subvenir à l'entretien de la maison.

Retraites d'ici au 7 mars GROUPES ET DATES

Chevaliers de Colomb, jeudi 14 fév., à dimanche 17 fév. Marchands de bois, jeudi 21 février au dimanche 24 fév.

Hommes de police, lundi 25 fév., au jeudi 28 fév.

Viauville et St-J.-Baptiste, samedi 2 mars au mardi 5 mars.

Pour retenir sa chambre ou autres informations, s'adresser à

VILLA ST-MARTIN Tél. 18 — Abord-à-Plouffe

Cette annonce est payée par un ancien retraité et paraît tous les lundis.

La Société Coopérative

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

Daigault et 58 de ses compagnons se soumettent

La Canadian Press annonce ce matin leur soumission à S. G. Mgr Hickey sans restriction

La "Canadian Press" nous transmet cet avant-midi la dépêche suivante de Providence, R.I.: "Cinquante-neuf des soixante-deux Franco-Américains catholiques du diocèse de Providence, excommuniés par la Congrégation du Concile, le 7 avril dernier, ont décidé hier après-midi de se soumettre aux demandes de leur évêque, S. G. Mgr William A. Hickey; ils ont aussi déclaré regretter leurs poursuites civiles contre certaines corporations paroissiales et contre l'autorité diocésaine.

"Cette décision a été prise à une réunion tenue à Woonsocket, où habite Elphège-J. Daigault, avocat et journaliste, qui a conduit la campagne contre l'évêque et les paroisses, pour ce qu'il disait être "un usage illégal des fonds paroissiaux".

"Cela marque la fin de difficultés religieuses sérieuses chez les Franco-Américains catholiques, difficultés qui ont ému la Nouvelle-Angleterre et le Québec. La soumission des 59 Franco-Américains est sans restriction. M. Elphège-J. Daigault est de ce nombre.

LES TRAITÉS OFFICIELS...

(Suite de la première page)
PRESENTATION DES LETTRES DE CRENANCE

Dans la grande salle du Concile, éclairée par dix grandes fenêtres, où les avait précédés le conservateur du Musée de Latran, S. E. le cardinal Gasparri et le premier ministre Mussolini échangèrent quelques paroles aimables. Ensuite, ils présentèrent leurs lettres de créance.

Le cardinal Gasparri, s'adressant à Mussolini, lui dit qu'il était heureux de l'accueillir dans l'histoire du palais de Latran dans une circonstance aussi solennelle.

Mussolini, à son tour, déclara qu'il était heureux d'être l'instrument du rétablissement de la paix entre l'Eglise et l'Etat.

Les seules personnes admises en dehors des personnages officiels étaient: Mgr Pucci, représentant de la presse du Vatican, et M. Ferrelli, rédacteur en chef des communiqués officiels dans le cabinet Mussolini.

LECTURE ET SIGNATURE DU TRAITE

Mgr Pascelli, représentant le Vatican, et M. Grandi, sous-secrétaire des affaires étrangères d'Italie, lurent ensuite le texte du traité rédigé en italien.

Puis ce fut la minute historique: le cardinal Gasparri s'approcha et signa le document suivi de Mussolini.

Le texte du traité ne sera pas publié avant qu'il soit présenté à la Chambre. Toutefois, on en communiquera un résumé aux journaux.

INDEMNITE DE 839.375.000 COMPTANT

Rome, 11. (S.P.A.) — L'indemnité que le gouvernement italien paiera au Pape a été réduite par les derniers changements apportés au traité et la convention financière signée aujourd'hui.

L'indemnité totale a été réduite de deux milliards de lires (environ 8105.500.000), à 1.750.000.000 de lires, dont 750.000.000 (environ 839.375.000) seront payées comptant et le reste en obligations du gouvernement italien.

Journée de sainte Thérèse à N.-D. de Lourdes

Le deuxième mardi de février coïncide cette année avec le Mardi-Gras. Les associés de Saint-Pierre-Apôtre et les amis de sainte Thérèse aimeront en ce jour à se grouper autour de la statue de la petite sainte, pendant que d'autres courront aux amusements mondains. La messe du matin est à 7 heures. Les intentions qu'on veut faire recommander à cette messe ainsi que le soir doivent être envoyées assez tôt. Le soir, à 7 h. 30, allocation, bénédiction des roses, salut, vénération d'une relique de sainte Thérèse.

Nouveautés canadiennes à \$1.00

Abbe Auguste LaPalme, UN PEU L'ENFANT DE L'ECOLE DU RANG. Collection des Documents Sociaux. Tous ceux qui s'intéressent aux choses de la pédagogie trouveront profit à lire et à conserver ce volume qui a soulevé beaucoup d'admiration dans le monde de l'enseignement.

Raimond Tanghe, GEOGRAPHIE HUMAINE DE MONTRÉAL. Ce volume vient d'être primé au Concours d'Action Intellectuelle. C'est une étude unique en son genre et qui aidera puissamment à la solution de plusieurs problèmes sociaux.

Abbe Olivier Maurault, MARGES D'HISTOIRE — L'Art au Canada. La lecture de Marges d'Histoire est particulièrement recommandée à ceux qui veulent être au courant de l'évolution de l'art au Canada. M. l'abbé Maurault s'est acquis une grande autorité dans cette matière peu exploitée.

Robert Choquette, LA PENSION LEBLANC, roman avec dessin de Paul Lemaire. Ce volume qui contient la promesse d'une belle carrière littéraire a reçu la consécration du concours d'Action Intellectuelle. La présentation typographique est très soignée, ce qui désigne le livre comme cadeau.

Tous ces volumes se vendent un dollar au Service de Librairie du "Devoir".

Le village de Castel gandolfo et la villa Barberini appartiendront au Souverain Pontife

D'après le traité signé à midi entre le Vatican et le Quirinal — L'Université catholique du SacréCoeur à Milan devient l'égale des universités de l'Etat

Rome, 11. (S.P.A.) — Le traité signé aujourd'hui entre le Saint-Siège et l'Italie, pour la solution de la question romaine, assure la souveraineté et l'indépendance du Souverain Pontife.

Ce traité déclare, en débutant, que le pape Pie XI et le roi Victor-Emmanuel III, désireux de mettre un terme à la situation anormale du saint-siège à Rome, ont nommé, pour régler la question, leurs plénipotentiaires respectifs: le cardinal Gasparri, pour le Souverain Pontife, et Mussolini, agissant en qualité de ministre des affaires étrangères, pour le roi.

Ces plénipotentiaires, dit le traité, se sont mis d'accord sur les dispositions que les deux hautes parties contractantes s'engagent à observer.

Suivent les différents articles contenant les conditions qui ont déjà été publiées, et dont les principales sont la souveraineté absolue, et l'indépendance complète, du Souverain Pontife.

La seule addition territoriale au domaine papal est Castelgandolfo, un petit village situé à douze milles de Rome, sur les bords du lac Albano, et à proximité du lac Nemi.

Sur les ordres de Mussolini, on procède actuellement à l'abaissement du niveau du lac Nemi, pour renflouer des galères romaines qui y ont sombré sous le règne de Tibère. Castelgandolfo, tient toute son importance de la villa d'été et du palais qui s'y trouvent, et où les Papes avaient coutume, autrefois, de venir passer les mois d'été.

D'après la loi des garanties passée par le gouvernement italien en 1870, et réglementant la situation

du pape à Rome, — loi qui n'a jamais été reconnue par le Saint-Siège, — la villa de Castelgandolfo avait été attribuée au pape, avec l'exterritorialité et toutes les prérogatives de la souveraineté.

Le présent traité de conciliation non seulement confirme la propriété du pape sur cette villa, mais y ajoute encore la villa Barberini, avec ses merveilleux bosquets, et son superbe palais datant du moyen-âge.

Cette addition territoriale, sera reconnue par l'Eglise à l'égard de la propriété, aux portes mêmes de Rome, et le Saint-Siège y jouira de toutes ses prérogatives de souveraineté et d'exterritorialité.

Le concordat renferme une autre clause, dont il n'a pas été fait mention jusqu'ici, concernant l'enseignement religieux. D'après elle, l'université catholique du Sacré-Coeur, à Milan, est considérée, à tous points de vue, l'égale des universités de l'Etat; mais ses professeurs ne pourront pas être nommés sans l'assentiment de l'archevêque de Milan, afin d'éviter toute atteinte au caractère religieux et catholique de cette université.

Le concordat déclare que toutes les questions concernant les liens matrimoniaux, sont de la compétence exclusive des autorités ecclésiastiques. Le divorce, naturellement, n'est pas admis; quant à la séparation légale, que l'Eglise hésite à reconnaître, le concordat, dans le libellé original, déclare qu'elle "sera tolérée", terme que le Saint-Père a remplacé par "consentita", c'est-à-dire permise. Mais la séparation ne pourra, de toute façon, être prononcée que par les tribunaux d'Etat.

Froid exceptionnel en Europe

Londres, 11 (S.P.A.) — Un froid exceptionnel sévit à travers l'Europe, de la Scandinavie à la Turquie. A Constantinople la rigueur de la température a causé la mort de plusieurs personnes, et la neige a retardé les communications. Il y a beaucoup de neige en Thessalie. La ville de Gradska, en Yougoslavie, a dû demander l'aide de la troupe pour l'enlèvement de la neige. A plusieurs endroits en Yougoslavie on signale l'apparition de loups qui s'attaquent aux habitants et au bétail. Le Danube est couvert de glace sur une longueur de mille deux cents milles, ce qui fait prévoir de fortes inondations. L'Allemagne souffre aussi beaucoup du froid. Au Danemark, c'est le plus dur hiver depuis 1893.

New-Yorkais qu'on recherche

La police recherche actuellement un nommé David Steinhart, de New-York, mêlé à un scandale de faillite et qui est disparu de New-York ces jours derniers avec tout près d'un demi-million de l'argent du gouvernement américain. Le représentant du procureur général des Etats-Unis, M. Mintzer, est arrivé à Montréal hier; il a obtenu la coopération de la police municipale et provinciale, et il est allé hier après-midi à Valleyfield, où on croit que Steinhart se cacherait avec une bande de contrebandiers. Les policiers sont cependant revenus sans gibier.

Réduction de la dette du Canada

Ottawa, 11. (D. N. C.) — Une déclaration du ministre des finances annonce aujourd'hui que durant les douze derniers mois la dette nette du Canada a été réduite de \$60.419.233,1 y a un an, elle était de \$2.274.331.554, et aujourd'hui elle est de \$2.213.912.321.

Pour les dix premiers mois de la présente année civile le revenu ordinaire a été de 376 millions et demi quand pour la période correspondante de l'an dernier, il a été de 347 millions et trois quarts. L'augmentation a été de \$28.707.969 en faveur de cette année.

Dans les dépenses, les augmentations principales ont eu lieu dans les pensions et dans quelques autres domaines de l'administration fédérale.

En faveur de la vaccination

Le Dr J.-H. Gervais, surintendant de la division des maladies contagieuses, nous a donné ce matin une entrevue en l'absence du Dr Séraphin Boucher, directeur du département de l'hygiène municipale, retenu chez lui par la maladie.

Le Dr Gervais désire faire un nouvel appel au public en faveur de la campagne de la vaccination entreprise il y a deux ans. Des médecins du bureau d'hygiène vaccinent présentement contre la variole et contre la diphtérie sans qu'il en coûte un sou à ceux qui sont assez prévoyants pour se soumettre à ce traitement. C'est uniquement une mesure préventive car l'état général de la santé à Montréal est excellent. Il ne faut cependant pas cesser de prendre toutes les mesures préventives possibles et c'est dans ce but que le Dr Gervais veut rappeler au public la campagne de vaccination qui se poursuit.

Le règlement de la question romaine

Rome, 11 (S.P.A.) — Voici le texte du communiqué officiel sur la signature du traité entre le Vatican et le Quirinal: "A midi, dans la Salle des Papes, au palais apostolique du Latran, le Saint-Siège et le Quirinal ont signé un traité par lequel la question romaine est résolue par un concordat réglant la situation de la religion et de l'Eglise en Italie, et une convention financière.

"Les plénipotentiaires furent Son Eminence le Cardinal Pietro Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et Son Excellence Benito Mussolini, premier ministre et chef du gouvernement italien".

Cablogramme du cardinal Rouleau au Vatican

Québec, 11 (D. N. C.) — Ce matin, le drapeau papal déploie sur la toiture des édifices publics ses couleurs jaunes et blanches à l'occasion du concordat qui vient de se conclure à Rome entre le Vatican et le royaume d'Italie.

Voici le texte du cablogramme que S. E. le cardinal Rouleau a envoyé vers onze heures, ce matin, à Sa Sainteté Pie XI: Cardinal Gasparri, Vatican.

Unis à l'univers catholique dans l'action de grâces, nous remercions Dieu pour le grand acte qui rend au Pontife romain sa royale indépendance.

(Signé) Cardinal ROULEAU. D'autre part, le colonel Jules Dorion, commandant des Zouaves pontificaux, a adressé au Saint-Père le message suivant, aujourd'hui même: Cardinal Gasparri, Vatican, Rome.

Régiment Zouaves pontificaux canadiens — Quinze cents hommes — se réjouit profondément solution question romaine. Heureux voir triompher cause pour laquelle vétérans ont combattu; cri: Vive Pie XI, Pontife et Roi.

(Signé) Colonel DORION

Le départ de S. G. Mgr Gauthier pour Rome

Sa Grandeur Mgr Gauthier est partie pour Rome. Mgr le Coadjuteur sera de retour le mercredi de la semaine sainte. Son secrétaire particulier, M. l'abbé Romuald Chayer, l'accompagne.

"Par terre et par eau"

M. Claude Melancon, publiciste français du Chemin de fer National du Canada, déjà très avantageusement connu dans le monde des lettres, vient de publier un livre de 216 pages pour les enfants: Par terre et par eau. Le récit, copieux, est illustré, promène les deux héros, qui ont des aventures à faire se dresser les cheveux, dans les régions les plus pittoresques de la province de Québec.

Tous les enfants de 10 à 15 ans, même de 20 et de 30 — y trouveront un plaisir extrême et apprendront, en s'amusant, la géographie du pays qui doit les intéresser par-dessus tous les autres.

Soixante-quinze sous franco au Service de Librairie du Devoir.

Nouveau deuil chez les Jésuites

L. R. P. EDOUARD PROULX EST DECÉDÉ SUBITEMENT CE MATIN A L'ÂGE DE 77 ANS.

Nous apprenons la mort subite du R. P. Edouard Proulx, S. J. survenue ce matin à l'âge de 77 ans. C'est une personnalité qui disparaît, et les habitués du Gesù regretteront de ne plus trouver leur vieil ami toujours si fidèle à son confessionnal.

Le R. P. Proulx, S. J. était le frère de feu Mgr Proulx, de Nicolet, et de feu le P. Stéphane S. J. décédé il y a quelques années. Né à Nicolet le 12 juillet 1851, il y fit ses études au séminaire en entra chez les Jésuites en août 1874.

Après ses études de philosophie à St-Acheul, France, et de théologie aux Trois-Rivières, il est ordonné prêtre en 1886, par Sa Grandeur Mgr Fabre. Son apostolat, commencé dans les collèges, à Ste-Marie et à St-Boniface, se continua dans les missions autour de Brandon, où il organisait les immigrants catholiques, de 1888 à 1890. Appliqué à la prédication de retraites paroissiales, avec résidence à Québec, puis à Montréal, de 1891 à 1898, il retourne aux missions de plein air et de débrouillards, au Sault-Ste-Marie, à Sudbury, à Warren et à Chapleau, où il organise les groupements, qu'il cédera à d'autres, dès qu'ils pourront devenir paroisses.

C'est à Massey qu'il demeure le plus longtemps, dix années entières, de 1912 à 1922, alors que, devenu septuagénaire, il s'en revient occuper le confessionnal le plus achalandé à l'Eglise du Gesù, en attendant d'y finir ses jours. La mort arrive comme une surprise: Tout le monde prédisait au solide vieillard plusieurs années de vie encore.

Le souvenir qui restera du regretté P. Proulx est celui d'un saint joyeux. Tous ceux qui l'ont connu, font ce depuis longtemps, "et à qui l'on mentionnait son nom, esquissaient tout de suite un sourire et se rappelaient quelque bonne histoire de lui. Sa mémoire était merveilleuse et son talent de conter remarquable. Il voyait toujours le beau côté des choses et son esprit fin ne manquait pas le côté malicieux.

Quel attachement à son vieux Nicolet "qu'embellit la nature!" Sa dernière joie fut d'y retourner pour les fêtes de Mgr Lahaie, son condisciple, et d'y retrouver une pléiade de vieux amis, parmi lesquels il devenait vite le boute-en-train.

Il avait ses expressions à lui pour tout caractériser, même les choses de piété, de la plus belle spiritualité. Mais son refrain habituel était: "Que le Bon Dieu est donc bon! Vous ne voyez pas, vous autres, comme le Bon Dieu nous aime." Il répétait souvent d'aimer le Bon Dieu, et il disait son chapelet partout, dans sa chambre, dans les corridors, dehors, en se rendant aux repas, à l'Eglise. Ce matin, se sentant indisposé, il se promenait, le chapelet à la main, et il ne le laissa tomber qu'en mourant.

Les funérailles du R. P. Proulx auront lieu au Gesù jeudi, à neuf heures et demie; l'office des morts commencera à neuf heures.

Le procès de Méryneau

LE JUGE CUSSEON PREND L'AFFAIRE EN DELIBERE — LA CAUSE DE DUGAL VIENDRA VENDREDI

La reprise de la cause d'Albert Méryneau alias Lamoureux, accusé d'avoir incité des personnes à passer des télégraphes en faveur de l'échevin Langlois, candidat libéral lors de l'élection partielle de Ste-Marie, a eu lieu ce matin.

Elle a donné lieu à ce qu'on peut appeler une belle fringaison légale. Lorsque Méryneau a été arrêté, la plainte comportait trois chefs d'accusation bien distincts contre lui, ce que réprobase le loi des convictions sommaires. Mercredi dernier, la poursuite a donc amendé la plainte, de façon à ne laisser subsister qu'un seul chef d'accusation, celui d'avoir incité des personnes à passer des télégraphes.

La cause ayant été ajournée à ce matin, le juge Monette siègeait.

La défense voulait laisser la poursuite s'enfermer, afin de contester ensuite la juridiction du juge Cusson, en affirmant que le juge Monette était saisi de l'affaire. Mais Me Oscar Gagnon a déjoué le truc et le juge Monette a immédiatement renvoyé le dossier devant le juge Cusson. Ce dernier étant disponible a entendu l'affaire.

Devant le juge Cusson, nouvelle histoire. Me Philippe Monette, procureur de la défense, a demandé que la poursuite amende sa plainte "d'avoir incité des personnes" parce que de personnes incitées. Me Oscar Gagnon a rétorqué que le fait pour Méryneau par exemple, d'avoir incité à la fois tout un groupe de personnes à passer des télégraphes, ne comportait qu'une seule offense. Il en serait autrement, si cette offense avait été commise en d'autres temps, devant d'autres groupes de personnes. Le juge Cusson a rejeté la première objection de Me Philippe Monette. Ce dernier est alors revenu immédiatement à la charge, en contestant la juridiction du juge Cusson.

Il prétend que la loi électorale est une loi civile qui ne réfère aux tribunaux criminels, que pour les cas spécifiés. Quant le cas n'est pas spécifié, il doit ressortir des tribunaux civils.

Il restait une seconde plainte accusant Dugal d'avoir incité des gens à passer des télégraphes en faveur de l'échevin Langlois. La défense prétendait que Dugal se trouvait avoir été acquitté déjà. Le juge Cusson estimait que les deux accusations sont différentes, et qu'il y a lieu de procéder contre Dugal pour entendre la preuve. La cause est remise à vendredi matin.

M. Taschereau confère avec les magnats du papier

La question n'est pas encore définitivement réglée, annonce le premier ministre après la conférence

Québec, 11 (D.N.C.) — Les magnats du papier ont eu une entrevue ce matin avec le premier ministre, M. Taschereau, dans son cabinet, au parlement. A l'issue de la conférence, qui a duré plus de trois-quarts d'heure, le premier ministre a déclaré qu'il avait convoqué ces messieurs pour régler certaines questions relatives à l'industrie du papier. Il a ajouté que les pourparlers font des progrès mais que la question n'est pas encore définitivement réglée et que les chefs de cette industrie se réuniront encore soit à Québec, soit à Montréal.

Ceux qui assistaient à la conférence sont MM. L.-A. Taschereau, Jack Price et C.-A. Price, de Price Bros, S. Whitehead, de Waynagmac, R. Kernan, de la Donnacand Paper, et G.-H. Gundy, de Wood-Gundy Co., de Toronto, qui eux non plus n'ont rien voulu dire.

En Bourse locale

Le marché se replace bien

La plupart des titres sont en hausse — Les papiers sont irréguliers

Le marché local a donné une belle représentation de sa force de récupération ce matin malgré un début défavorable à Wall Street et à midi une longue liste de valeurs avaient repris une partie de leur recul subi en fin de semaine. Ainsi, International Nickel, toujours très actif, s'est avancé de 2 1/2 points à 60 1/2, de même qu'New-York. Cockshutt s'est amélioré d'une fraction à 45 1/8 et Massey Harris de 1/2 à 89 1/2. Brazilian par contre a faibli à 71 1/2 après s'être avancé à 72 1/2. Canadian Car a été de nouveau vigoureux et le titre privilégié a avancé de 5 points à 172 tandis que l'ordinaire a gagné 3 1/2 à 155. National Steel, qui est ex-droits aujourd'hui, n'a donné lieu à aucune transaction tandis que Canadian Bronze a été un des points affables de la liste en reculant de 1 3/4 à 79 3/4.

Le groupe des pouvoirs, assez actif, surtout Power Corporation, Québec Power et Shawinigan, a

été ferme. Montreal Power s'est amélioré de 3/8 à 110 1/2; Power Corp. de 2 1/2 à 113 après avoir touché 114 3/4; Québec Power, dont la réunion d'actionnaires doit avoir lieu demain, de 3 à 93; B. C. Power "A" de 1/2 à 54 1/2 après avoir touché 55 1/4. B. C. Power "B" a été plus faible de 2 1/2 points à 35.

Hamilton Bridge s'est amélioré de 2 1/4 à 68 3/4 après avoir débuté à 70 tandis que Dominion Bridge est revenu à 98 après s'être avancé de 3/4 de point.

A part Price qui a avancé de 1 à 76 et Brompton de 1/4 à 38 1/4, le groupe des papiers a été plutôt faible. Fraser et Athlitz reculant respectivement de 1 1/4 et de 1.

General Steel Wares a avancé de 1 1/4 à 38 1/4 et Bruck Silk de 1/4 à 32 3/4. National Breweries ont aussi été plus fermes tandis que Asbestos B. C. Packers, Canada Steamship ont été plus faibles.

A Wall Street

Le marché se rétablit en hausse

Après un début plutôt faible — Le Pacifique Canadien avance de deux points

New-York, 11. — Les cours étaient irréguliers et à la baisse à l'ouverture de la Bourse ce matin. Wright Aero a fait une chute de 9 points à l'ouverture; Union Pacific a reculé de 3 1/2. Johns Manville de 3, tandis que Acheson, National Cash Register, U. S. Steel, Kennecott, et Columbia Gas reculaient de 1 à 2 points. Le Pacifique Canadien en retour s'est avancé de 2 points à l'ouverture. Sinclair Oil de 1 3/4 et International Nickel, Granby Copper et International Telephone 1 point et plus.

Un fort mouvement dans le groupe des métaux, apparemment causé par la hausse du prix du plomb d'un montant de 2 dollars la tonne, a eu pour résultat de faire remonter la confiance et de faire avancer presque tout le reste de la liste dans la première demi-heure. Les pertes initiales furent en partie réduites et même dans plusieurs cas complètement effacées. Plusieurs

titres se sont ainsi avancés de 1 à 4 points. St. Joseph Lead a avancé de 4 points, Greene Cananea, de 3 3/4; Cerro de Pasco, Anaconda, Calumet and Hecla, International Nickel, de 2 points et plus. Les rapports indiquent une plus grande rareté du cuivre et on parle même d'une nouvelle augmentation du cuivre, certains prédisant un prix de 20 sous la livre dans un avenir rapproché. Il se vend actuellement 17 sous 1/2.

Une vive demande pour Reading a eu pour effet d'affermir les titres ferroviaires, groupe dans lequel il se manifestait une certaine lourdeur à plusieurs endroits. Union Carbide, Westinghouse, Goodyear, qui ont subi une forte pression de vente la semaine dernière, ont aussi été plus en demande et donc plus fermes. Ils se sont avancés de 2 points et plus.

L'argent est à 8%, tandis que la livre sterling cote \$4.85 13-32.

Or l'article en vertu duquel la plainte contre Méryneau a été portée n'indique pas devant qui il faut procéder. Me Philippe Monette en conclut donc que ce doit être devant les tribunaux civils.

Mes Oscar Gagnon et Edouard Masson rétorquent qu'il existe une loi provinciale qui décide que l'on procède par voie de conviction sommaire dans toutes les causes entraînant une amende ou pénalité, lorsque les plaintes ressortissent de lois provinciales, et qu'il n'en est pas autrement spécifié.

Or l'article en question qui motivait la plainte contre Méryneau est partie d'une loi provinciale. Il s'ensuit donc qu'il faut procéder par voie de conviction sommaire. L'esprit de la loi indique d'ailleurs qu'il faut procéder ainsi, car le fait de tenter de passer des télégraphes est punissable par voie de conviction sommaire.

Le juge a pris l'affaire en délibéré et rendra sa décision jeudi matin. Le juge Cusson a rejeté la motion de non-lieu, présentée par Me Philippe Monette dans la cause d'Alexandre Dugal. Ce dernier avait été poursuivi pour avoir donné de l'argent pour faire passer des télégraphes en faveur de l'échevin Langlois.

Le juge Cusson avait renvoyé la plainte, parce que l'argent avait été donné après au lieu d'avoir été donné avant.

Il restait une seconde plainte accusant Dugal d'avoir incité des gens à passer des télégraphes en faveur de l'échevin Langlois. La défense prétendait que Dugal se trouvait avoir été acquitté déjà. Le juge Cusson estimait que les deux accusations sont différentes, et qu'il y a lieu de procéder contre Dugal pour entendre la preuve. La cause est remise à vendredi matin.

St. Joseph Lead a avancé de 4 points, Greene Cananea, de 3 3/4; Cerro de Pasco, Anaconda, Calumet and Hecla, International Nickel, de 2 points et plus. Les rapports indiquent une plus grande rareté du cuivre et on parle même d'une nouvelle augmentation du cuivre, certains prédisant un prix de 20 sous la livre dans un avenir rapproché. Il se vend actuellement 17 sous 1/2.

Une vive demande pour Reading a eu pour effet d'affermir les titres ferroviaires, groupe dans lequel il se manifestait une certaine lourdeur à plusieurs endroits. Union Carbide, Westinghouse, Goodyear, qui ont subi une forte pression de vente la semaine dernière, ont aussi été plus en demande et donc plus fermes. Ils se sont avancés de 2 points et plus.

L'argent est à 8%, tandis que la livre sterling cote \$4.85 13-32.

Or l'article en vertu duquel la plainte contre Méryneau a été portée n'indique pas devant qui il faut procéder. Me Philippe Monette en conclut donc que ce doit être devant les tribunaux civils.

Mes Oscar Gagnon et Edouard Masson rétorquent qu'il existe une loi provinciale qui décide que l'on procède par voie de conviction sommaire dans toutes les causes entraînant une amende ou pénalité, lorsque les plaintes ressortissent de lois provinciales, et qu'il n'en est pas autrement spécifié.

Or l'article en question qui motivait la plainte contre Méryneau est partie d'une loi provinciale. Il s'ensuit donc qu'il faut procéder par voie de conviction sommaire. L'esprit de la loi indique d'ailleurs qu'il faut procéder ainsi, car le fait de tenter de passer des télégraphes est punissable par voie de conviction sommaire.

Le juge a pris l'affaire en délibéré et rendra sa décision jeudi matin. Le juge Cusson a rejeté la motion de non-lieu, présentée par Me Philippe Monette dans la cause d'Alexandre Dugal. Ce dernier avait été poursuivi pour avoir donné de l'argent pour faire passer des télégraphes en faveur de l'échevin Langlois.

Le juge Cusson avait renvoyé la plainte, parce que l'argent avait été donné après au lieu d'avoir été donné avant.

Il restait une seconde plainte accusant Dugal d'avoir incité des gens à passer des télégraphes en faveur de l'échevin Langlois. La défense prétendait que Dugal se trouvait avoir été acquitté déjà. Le juge Cusson estimait que les deux accusations sont différentes, et qu'il y a lieu de procéder contre Dugal pour entendre la preuve. La cause est remise à vendredi matin.

La commission échevinale chargée d'étudier le rapport du Montcalm Survey s'est réunie ce matin pour quelques minutes sous la présidence du Dr Poulin. On a félicité de transmettre la copie du rapport au Dr Séraphin Boucher, directeur du service municipal d'hygiène, en lui demandant de faire une étude des différents points de ce rapport pour communiquer ses conclusions à

Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

Secrétariat régional: Bureau 202, 60 rue St-Jacques ouest. Tél: Harb. 5441

Moyens d'apostolat

L'apôtre est un envoyé. Il reçoit sa mission de Dieu, qui en est l'objet immédiat, il va sans dire que le but ultime est la rencontre et l'union de l'homme avec Dieu. Etant donné la grandeur de l'apostolat, on peut donc conclure qu'il faut pour l'apôtre une préparation intrinsèque plus que les qualités extérieures. Qu'on ne se méprenne pas, tout état, tout acte important requièrent une préparation. Les anciens répétaient souvent: *Nascuntur patres, sunt oratores, non possunt certe addere: fiant Apostoli, l'on devient apôtre* — non pas, nous naissons apôtres. Le vrai bien croire que nombreux sont ceux qui naissent avec une grande âme toute de feu, remplie de zèle apostolique, que serviront ces hautes qualités si elles ne sont pas disciplinées, si elles ne sont pas assujetties à une intelligence éclairée, à une volonté bien orientée, ferme et énergique. Il faut donc une préparation, sans cela ces grands biens de l'âme tomberont en désuétude et ces beaux élan vers l'apostolat ne dévièrent qu'un rêve irréalisable. Hélas, de ces enthousiastes, de ces prétendus apôtres, qui, manquant d'une préparation salutaire, virent leur œuvre s'effondrer, périr à tout jamais. Nous voudrions, certes, être ces apôtres de la foi. Bien plus, nous aspirons, nous, membres de l'A.C.J.C., à étendre le règne du Christ sur la terre; alors soyons des apôtres, des flambeaux, de la lumière, de la vérité et de la charité de nos cœurs.

Quels sont donc ces moyens qui nous permettront d'être de vrais apôtres? Saint Thomas nous les donne en cette belle définition: *Veritatem facientes in caritate*. Fournir à notre intelligence les connaissances des grandes vérités de la foi et les principes de la morale, donner à notre volonté cette souplesse à la pratique de la vertu et à l'amour de Dieu et du prochain.

Cela nous étonne, sans doute, qu'on réclame de l'apôtre une étude ou du moins une connaissance provisoire des sciences divines et humaines.

Si l'apôtre est d'abord le témoin de la vérité, ne doit-il pas tout d'abord posséder pour la distribuer efficacement aux autres? On se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

C'est, en effet, que nous, Canadiens français, sommes paresseux intellectuellement. On ne lit plus...; on s'ennuie, on se lamente, on se plaint, aujourd'hui, que la foi diminue chez notre peuple; on s'alarme, avec raison, qu'il perde ses principes natifs.

est l'homme qui n'en voudrait pas? Et bien: tel est le catholicisme, et, pour s'en convaincre, la lecture de quelques livres suffirait. Le premier de ces livres que tous devraient savourer en quelque sorte: c'est l'Evangile, qui est la reproduction exacte de la doctrine et de l'enseignement du Christ. L'étude d'un cours d'Instruction Religieuse est nécessaire pour l'expansion et la défense du dogme et de la morale. Mais, me direz-vous, il nous sera difficile de nous procurer de tels volumes. Non, soyez persuadés, qui ne se souvient de ce manuel que nous avons appris et médité des notre enfance? Le vrai nommer le petit Catechisme. Consultez souvent ce petit livre dans lequel est résumée l'expérience religieuse et morale de vingt siècles. Suivez ses préceptes, nous puiserons aux sources mêmes de la véritable doctrine. Nous n'aurions pas aujourd'hui à déplorer tant de lâcheté, de transgression.

A ces connaissances divines, ne soyez nullement démunis qu'on réclame de vous certaines notions des sciences humaines pour accomplir un apostolat efficace. En effet, notre époque n'accepte plus les valeurs intellectuelles. Il nous faut donc apparaître avec une connaissance, possédant assez de connaissances pour ne pas nous tromper, lorsque nous avons à discuter certaines idées courantes.

Avoir la science pour devenir apôtre, c'est très bien. Que servira celle-ci si vous ne possédez pas l'unique moyen, l'essentiel pour tout apostolat: je veux dire l'état de cœur. En effet, ne prétendez pas être des apôtres zélés sans la grâce. Votre œuvre sera comme une forteresse bâtie sur le sable, au moindre vent elle s'écroulera. Le second moyen donc c'est le perfectionnement de tout notre être: *Nemo dat quod non habet*, lit-on d'un vers latin, personne ne peut donner ce qu'il n'a pas. Comment vouloir propager le règne du Christ, si, par le péché mortel, nous l'avons exclu de notre cœur? Voilà bien le vice radical de beaucoup de vie apostolique, cette absence de surnaturel. On est tout zèle, tout dévouement pour le prochain, pour l'Eglise; hélas, Dieu faisant défaut on a rapidement rejeté ces belles pratiques.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

Comment pouvons-nous alors acquiescer cette grâce si efficace à tout apostolat? En premier lieu, en nous détachant de ce qui arrête votre élan et paralyse vos efforts, l'âme est exposée à contracter des impuretés. Les tentations et les passions la menacent sans cesse; vivant dans un siècle de matérialisme et de sensualisme, elle a besoin de cette force, de cette énergie quasi héroïque pour surmonter les dangers qui l'entourent. Il lui est nécessaire aussi d'enlever, souvent à grand effort, ses infirmités et ses taches; de monter quotidiennement, vers les hauts sommets de la vertu. Pour nous, membres de l'A.C.J.C., nous voulons devenir de vrais apôtres; il nous faut donc organiser notre vie intérieure, par la pratique des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Allons souvent puiser à cette source d'eau vive la force qui fait de vrais chrétiens. Ainsi munis du double bouclier de la science et de la vertu, portant dans notre cœur l'amour de Dieu et du prochain, nous volerons à la conquête des âmes. Par cet apostolat si salutaire, soyez persuadés que nous nous rendons dignes et de l'Eglise et de la patrie.

de beaux succès à Saint-Laurent, car la caisse d'épargne du cercle contient actuellement \$60.00, tandis que celle du collège dépasse \$500.00. Ces chiffres démontrent les magnifiques résultats dont peuvent bénéficier nos membres, les élèves de nos écoles, par la fondation de caisses d'épargne. Quels sont les groupes de la région qui imitent Saint-Laurent? Nous sommes entrés dans le mois de l'épargne; activons notre lutte contre le gaspillage.

A la suite du départ du R. Père Léo Morin, C.S.C., comme aumônier, le R. Père Eustache Gagnon, C.S.C., reprend le poste qu'il occupait durant six ans avec un dévouement inlassable.

TACHE. — (Paroisse Sainte-Cunégonde). Durant décembre, les communions tant mensuelles que par roulement se pratiquent comme d'habitude.

Durant ce mois, le conseil se réunit une fois. A l'assemblée générale du 17, la causerie porta sur "La bataille de Châteauguay". Cinq membres aspirants assistèrent à cette assemblée.

Le 2 décembre, ce cercle fut représenté à l'assemblée inter-cercle de Bordeaux et à une réunion des anciens élèves du collège Sainte-Cunégonde.

Un tirage est lancé au bénéfice de la conférence juvénile de la Sainte-Vierge de la paroisse de Sainte-Cunégonde. Nous souhaitons au cercle Taché plein succès dans cette organisation.

PLESSIS. — (Paroisse du Sacré-Cœur). Les pratiques usuelles de piété ont bien fonctionné durant décembre. M. l'aumônier termina sa série de causeries sur la liturgie de la messe en abordant les sujets suivants: "La première messe"; "La messe sanglante"; "Le sacrifice perpétuel".

De leur côté, les membres présentent les travaux suivants, en décembre: "Le roman populaire"; "Qualités requises chez un commis"; "Le meilleur service de voitures publiques".

La boîte aux questions est encouragée par les membres.

A chaque réunion, pour accoutumer les membres à la parole, un d'entre eux doit remercier le conférencier tandis qu'un autre doit improviser sur un sujet quelconque.

Le cercle Plessis tint trois réunions générales et une réunion de conseil durant le dernier mois de l'année.

Seize membres ont été admis dans la section paroissiale de la Sainte-Vierge. Le Cercle assura le service d'ordre lors de l'inauguration des orgues de l'église du Sacré-Cœur et versa sa deuxième contribution de \$25.00 au comité central comme cercle bienfaiteur de l'A. C. J. C.

Plessis peut être content à bon droit de son mois de décembre. Nous le félicitons de ses nombreuses activités.

Lucien DANIS, du comité régional.

NOTES BREVES

La communion, par roulement, volontaire, en groupe, seule, est la plus ardente prière, le plus grand rapprochement de Jésus et toujours notre plus sincère témoignage de piété.

"Etudier, c'est pour travailler pour apprendre." Qui de nous ne mandera une plus juste définition du mot? C'est bien là ce qu'il faut nous rappeler. Toute lecture sérieuse, serviable et intéressante sera faite dans ce but. Lisons ce qui peut nous porter profit, réfléchir sur les passages qui nous touchent, approfondissons les choses qui nous servent au combat, formons-nous ainsi des notions conformes à la vérité, et nous étudierons réellement.

Ces deux phases transcendentes de notre programme exécutées avec toute l'ardeur qui nous caractérise, nous trempant et nous préparant à prendre place parmi les hommes qui ont fait la gloire de notre Canada.

L'assemblée des présidents et des secrétaires nous a ranimés, nous a stimulés, et nous devons faire vivre les résolutions que nous y avons prises.

Préparons-nous à notre prochain traitement fermée qui sera tenue à la Villa Saint-Martin le 18 avril.

Le billet de banque chinois porte la maxime: "Produis ce que tu peux et dépense avec économie."

Le début de ce mois durant lequel nous encourageons plus que jamais l'épargne et durant lequel nous prendrons de nouveaux efforts dans cette direction, la chose s'impose à chacun de marquer de la sorte tous ses billets en gros caractères bien visibles.

L'hymne national de la Belgique est "La Brabançonne", celui de l'Angleterre: "Dieu sauve le Roi!", celui de la France: "La Marseillaise".

Chose bonne à savoir sans doute, mais à nous Canadiens, notre hymne national est "O Canada", sachons nous le rappeler, et plus, montrer que nous nous le rappellerons aux assemblées publiques, et à toutes les occasions.

Le 17 mars sera pour nous la fête de nos 25 ans. Pour la célébrer dignement, nous aurons messe au collège Sainte-Marie, suivie d'une intéressante causerie.

Reginald ROBERT, du Comité Régional.

Convocations

LUNDI. — De la Mennais. — "Le bon journal", par N. Boucher.

Lettre pastorale de l'épiscopat canadien

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Sainteté Pie XI

Voici la troisième partie de la lettre pastorale de l'épiscopat canadien qui a été hier dans les églises à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination de S. S. Pie XI:

VI

Le Christ a dit: Lorsque je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. Son Vicaire élevé au sommet de la colline vaticane, dans l'attente qui lui a été abandonnée, ne peut-il pas répéter la même parole de douleur et d'invincible espérance? Qu'il lui soit donné d'attirer à lui les esprits et les cœurs de tous les croyants et de tous les baptisés; d'attirer à lui les âmes en quête de lumière et de paix; d'attirer à lui les victimes préjugées, afin qu'il n'ait plus qu'un seul troupeau sous un seul pasteur!

Plusieurs de Nos diocésains seront sans doute attirés à Rome par les solennités de l'année jubilaire. Ils iront "voir Pierre", et contempler le Père qui porte si noblement la tiare pontificale. Dépositaires des hommages et des vœux de leurs frères moins heureux retenus loin de la Ville Eternelle, ces pèlerins de la dévotion au pape auront la consolation d'acclamer notre père commun, et de lui déclarer que ses fils du Canada se pressent avec bonheur autour de sa personne vénérée, afin de le consoler dans ses peines et de le soutenir par leur obéissance affectueuse dans son action pour l'établissement de la paix du Christ dans le règne du Christ. Ils confesseront que dans leur amour pour le Vicaire de Jésus-Christ, ils ne veulent être surpassés par personne, convaincus qu'ils sont que "

La Page Féminine

"Le rayonnement du foyer par le Christ"

Telle est la devise adoptée par le Congrès des associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada, tenu ces deux derniers jours à Montréal — But de la Fédération — Officières élues — Genèse du projet

S. G. MGR GUILLAUME FORBES

Un message est envoyé à Sa Sainteté Pie XI — Conférences et allocutions — Formation de cinq commissions — 17 communautés représentées

Samedi et dimanche ont été les deux jours consacrés aux séances du congrès des Associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada. Ce congrès, comme le prouve le nombre de déléguées, a obtenu un plein succès: trois cent vingt déléguées ont représenté cent couvents. A la première séance, il y eut l'inscription des déléguées, les élections des officières, la formation des cinq commissions par la nomination des membres en faisant partie; un vote fut aussi fait pour l'envoi d'un message à Sa Sainteté Pie XI; ce message avait pour objet d'implorer la bénédiction du Saint-Père pour le succès de l'organisation.

Mme Aurélien Bélanger, avant de prononcer son discours préliminaire, donna la lecture des lettres d'approbation de S. E. le cardinal Rouleau et des évêques suivants: NN. SS. Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, Mathieu de Régina, Sask., Prud'homme, Albert, Sask., Courchesne, et des supérieures générales de communautés, ainsi que des supérieures locales.

Le résultat des élections fut le suivant: présidente: Mme Aurélien Bélanger; vice-présidente, Mlle Leclair; secrétaire, Mme T. Jodoin; assistante-secrétaire, Mme A. Dupuis; 2ème ass. secrétaire, Mme Boivin; trésorière, Mlle D'Auteuil.

AUX SEANCES DU SAMEDI

Voici la substance du discours de Mme Aurélien Bélanger, présidente du congrès:

GENESE DU PROJET

L'idée de fonder une fédération des couvents catholiques au Canada date de 1920. Déléguée de mon Alma Mater, le couvent du Sacré-Coeur des Soeurs Grises d'Ottawa, au congrès biennal de l'International Federation of Catholic Alumnae, tenu cette année-là à Louisville, dans le Kentucky, deux choses m'impressionnèrent profondément: d'abord, le bien que réalisait aux Etats-Unis la Fédération, dans de nombreux domaines sociaux, mais aussi le fait que l'organisation était pénétrée de l'idée américaine, qu'on y pensait en termes américains et que le souci de ses membres et son influence visaient la solution de problèmes américains. Il devenait évident que les couvents canadiens, surtout ceux de langue française, se seraient trouvés à l'étroit dans cette atmosphère, littéralement dépayssée et leur influence, d'ailleurs, très précaire, se serait fait peu sentir au sein même de la Fédération et celle-ci, avec son secrétariat à Washington, ne pouvait guère exercer au besoin une action bien efficace dans notre pays. Ces deux constatations, plus tard partagées par d'autres déléguées, firent surgir l'idée d'une fédération nationale des associations d'anciennes élèves des couvents catholiques du Canada: analogue à son aînée américaine dans ses visées générales, mais canadienne d'aspiration, puisant ses moyens dans son milieu naturel, se reposant sur l'autorité ecclésiastique du pays et empruntant le concours de nos propres communautés. L'idée fit son chemin et au mois d'août dernier, au congrès de Niagara, elle fut définitivement lancée dans le domaine pratique, avec les bons souhaits de l'Internationale.

DEUX SECTIONS

Dès le début, la nécessité se fit sentir d'organiser deux sections distinctes, selon l'idiome maternel des anciennes élèves, chaque section autonome possédant son exécutif, son secrétaire, sa trésorière, travail-

lant parallèlement, sachant cependant à l'occasion unir leurs forces pour une pression commune, la solution d'un même problème, le triomphe d'un grand principe d'ordre religieux, moral ou social. Ce caractère bilatéral est consacré dans le projet de constitution qui vous sera soumis.

POLITIQUE

Dans un mouvement qui veut enrégimenter les intelligences et les énergies féminines qu'ont développées nos couvents catholiques au Canada, la politique... la politique au sens populaire, ou — pour plus d'exactitude — la partisanerie, n'a pas droit de cité. Principe de perturbation et de dissension, il faut en libérer impitoyablement et jusqu'au dernier vestige l'esprit, les activités et les délibérations d'une société qui cherche avant tout la cohésion et l'harmonie.

ASSOCIATIONS LOCALES — LEUR AUTONOMIE

La Fédération ne vise pas à absorber les associations locales groupées autour de leurs couvents et de leur fonder en un moule unique. Chacune garde son autonomie, son nom et les caractères particuliers qui se sont développés avec les années sous le coup des influences des milieux, des communautés enseignantes qui les dirigent, des activités locales qui ont façonné leurs énergies.

Les associations bilingues conserveront leur identité, avec le droit de représentation dans l'une et l'autre section. Dans la Fédération en somme, les associations locales ne sont donc pas fusionnées. Les énergies éparses jusqu'ici, exerçant leurs activités dans l'Alma Mater et dans le rayon de son influence, seront mises à l'avenir en contact réciproque dans des congrès, dans un bureau de direction commun et un secrétariat central et ainsi, l'union étroite autour d'idées mères, l'organisation et le concert des efforts leur donneront une force nouvelle qu'on pourra appliquer aux causes d'envergure nationale.

ASSOCIATIONS-SOEURS

Le congrès me permettra de saluer tout particulièrement la présence précieuse de déléguées dont les noms retentissent depuis longtemps dans les cercles féminins; de valeureuses fondatrices d'oeuvres; de guerrières aux luttes pour la protection de l'enfant, de la jeune fille, de la femme; des ferventes de la consolidation de nos énergies nationales; des zélatrices de l'action féminine dans les domaines où elle peut mieux exercer sa puissance d'amour, le don de soi, pour tout dire se féminité que son féminisme.

Parmi ces collaboratrices merveilleuses vous serez heureuses que j'en signale deux, qui représentent bien toutes ces vaillantes: Madame Marie Gerin-Lajoie, de Montréal, présidente de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, et Mlle Jeanne Talbot, de Québec, présidente de la ligue catholique féminine. Ces deux dames apportent comme déléguées de leurs couvents, le concours de leurs talents et de leurs expériences à notre congrès. Elles comprennent que les associations d'anciennes élèves offriront aux oeuvres qui les intéressent de magnifiques champs pour le recrutement de prosélytes, puisque c'est bien le but de la Fédération de développer chez ses membres, cet esprit même qui anime ces actives chrétiennes.

1.—L'organisation économique moderne, les exigences de "la lutte pour la vie" sortent la jeune fille et souvent la femme mariée du foyer

A mes lectrices

Comme vous le voyez, chères lectrices, j'ai consacré aujourd'hui toute VOTRE page au compte rendu du congrès de la fédération d'anciennes élèves catholiques, qui vient de se tenir à Montréal. Vous serez peut-être effrayées de la longueur de ces notes, mais je vous conseillerai de les lire jusqu'au bout, vu la grande importance et le but excellent de cette fédération qui se forme.

La préparation de ce travail a pris tout mon temps durant les deux jours passés, c'est pourquoi les rubriques ordinaires de la Page Féminine n'apparaissent pas aujourd'hui.

pour la conduire à l'usine, au magasin ou au bureau.

2.—Les nouveaux droits politiques de la femme, les activités qu'ils suscitent l'invitent à participer à des organisations de divers caractères, et lui font contracter l'habitude de se répandre en dehors du giron familial.

3.—Les attractions du cinéma, de l'automobilisme, des clubs, des sports qui demandent une grande dépense de temps se multiplient dans les villes et les campagnes et sont encore des facteurs sérieux, contribuant à détourner la jeune moderne de l'habitude de la maison paternelle.

4.—Les coutumes nouvelles du confort retardent outre mesure et diminuent la fondation des foyers et par surcroît forcent les femmes dans l'industrie, le commerce, l'administration ou le travail professionnel pour y gagner le pain quotidien.

Ces conditions nécessaires imposées par la vie moderne contribuent puissamment à émietter la vie de famille, seul endroit où la femme atteint le développement complet et harmonieux de sa personnalité, dans le mariage et la maternité.

5.—Mais ces conséquences forcées de notre régime économique sur la femme ne sont rien comparées à ces théories entièrement subversives du foyer qui, si elles furent jusqu'ici épargnées à nos populations canadiennes-françaises tendent toutefois à s'infiltrer chez nous parce qu'elles sont déjà chez le voisin et frappent incessamment à notre porte.

6.—A ces propagandes malsaines, ajoutons les exagérations immodes des modes, les impudences et impudences du garçonnisme. Et nous verrons surgir la nécessité d'une réaction ou au moins d'une action préventive que seule peut entreprendre une force assez puissamment organisée pour agir sur l'opinion publique.

Quels sont les moyens dont nous disposons, mesdames, dans cette croisade pour enrayer dans la mesure du possible les abus présents ou les dangers entrevus? Vous saurez les trouver, mesdames. Déjà vous participez puissamment à une foule d'oeuvres qui visent à attirer la jeune fille dans des milieux où l'on cherche à la prémunir contre les dangers et les tentations quotidiennes: syndicates catholiques, patronages, foyers, cercles d'études, congrégations de jeunes filles, et combien d'autres organisations dues à votre ingéniosité, à votre raison et à votre dévouement. Mais pour continuer et agrandir ces oeuvres nécessaires, ne faut-il pas, dans ce siècle d'éducation supérieure, former une élite de femmes, sorties de nos couvents catholiques où elles auront mis à la base de leur culture une fondation de principes solides et de vertus féminines? S'il faut, d'un côté que nos couvents préparent la femme future pour la lutte non plus fautive mais continue contre la formation qui à travers les siècles a fait notre ancêtre française si complètement féminine.

Cette éducation de la femme, il faut qu'elle soit suffisante chez les non-catholiques et les autres races, dans leurs high schools et leurs colleges gratuits, l'instruction secondaire et supérieure des jeunes filles tend à devenir universelle. Il faut que la Canadienne française de l'avenir, à cause surtout des activités nouvelles qui l'attendent, ne soit pas inférieure en culture profane, quelle que soit la supériorité de sa formation morale et religieuse. Et l'entrevois, sous l'impulsion donnée par la Fédération, nos associations locales et l'orga-

nisation centrale, fonder des bourses un peu partout dans nos couvents catholiques pour le bénéfice de jeunes filles de talent, trop pauvres pour se procurer les bienfaits d'une éducation avancée.

Je crois voir aussi la Fédération s'emparer de la jeune fille avant même sa sortie du couvent pour l'embrigader dans quelque organisation dont le but serait de créer chez elle l'habitude d'une vie intellectuelle, propre, saine et pure physiquement, intellectuellement et moralement. Je voudrais la saisir au sortir du couvent et l'y retourner de nouveau pour que se continue, mes sœurs, votre bienfaisante influence sur elle.

Je la voudrais capable de comprendre les problèmes de la vie moderne, de s'y intéresser, de les interpréter à la lumière de ses principes religieux. Je voudrais que son dévouement, sa charité naturelle, résiste à l'égoïsme courant. Je voudrais qu'elle trouve en elle-même une forte volonté de résister aux ambiances malsaines; mauvaises lectures, mauvais cinéma, art malpropre, licence de la mode et des mœurs, et pour l'aider, je rêve voir cette association mettre à sa portée le bon livre, la conférence saine, l'art chrétien et diriger son esprit et son action vers ces oeuvres sociales chrétiennes auxquelles plusieurs d'entre vous, mesdames, travaillez avec un zèle admirable. En un mot, et n'est-ce pas là un programme suffisant? — La Fédération, dans sa section française, doit se proposer par tous les moyens à sa disposition, assistée de la Vierge Médiatrice, dans toutes les avenues qui s'ouvrent à une activité prudente et éclairée, d'aider à maintenir dans ce pays du Canada une génération de femmes instruites, préparées à remplir dans toute sa plénitude, le rôle d'une femme catholique, dans la famille et dans la société et cela ad maiorem Dei Gloriam.

S. G. MGR DESCHAMPS

S. G. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, prononça quelques mots à la séance de samedi après-midi, dont voici brièvement le résumé: Si vous voulez atteindre le but que vous vous proposez, dit-il, mettez-y la prière, la protection de la Vierge médiatrice; l'autorité ecclésiastique qui gardera et sauvegardera votre mouvement, pourvu que vous restiez dans les cadres que vous vous proposez. Vous toutes qui voulez appartenir à cette fédération, vous êtes intéressées à ce qu'au foyer la femme exerce son influence prépondérante, et que les petits enfants formés par la mère, quant à sa tête et à son coeur, s'en aillent ensuite chercher la lumière dans les couvents d'où vous sortez pour continuer l'enseignement du foyer afin de le perfectionner et le pousser jusqu'à sa dernière limite.

Au point de vue des mœurs, du costume féminin, que votre influence s'exerce pour garder à la jeune fille la pudeur et à votre jeune homme le respect de cette modestie chez les jeunes filles qu'il fréquente. C'est ainsi que vous exercerez une saine influence sur la famille, sur la société, et que vous aiderez l'Eglise qui a toujours été votre mère et votre sauvegarder.

LE R. P. U. ROBERT, O. M. I.

Le R. P. U. Robert, recteur de l'Université d'Ottawa, remercia madame la présidente de son invitation. Il dit ensuite comment la fédération des associations d'anciennes élèves peut favoriser l'éducation. L'éducation, prise dans le sens large du mot, comprend trois aspects: le foyer, le couvent, et l'après-couvent.

10. Le foyer: c'est la mère qui est l'institutrice autorisée du foyer; il faut donc qu'elle sache parler à l'enfant, et qu'elle soit convaincue de la nécessité de lui parler et, par conséquent, de la nécessité de le connaître.

2. Le couvent: les associations d'anciennes élèves sont formées pour rendre hommage aux couvents, travailler à leur prospérité et leur fournir des élèves. Mesdames, dit le conférencier, vous méritez que je loue la noblesse de votre coeur, car ces associations, une fois fédérées, feront davantage pour leurs couvents, et ceux-ci ne feront pas moins pour leurs élèves, puisqu'ils gardent leur autonomie, leurs habitudes et leurs manières de voir.

30. Après le couvent: la formation de l'esprit et du coeur ne doit pas s'arrêter au sortir du couvent; il faut continuer de se cultiver par la lecture, la réflexion, l'assistance aux conférences chrétiennes et les observations. Les élèves doivent fréquenter leurs anciennes maîtresses: une graduée qui fréquente ses anciennes maîtresses reste intellectuelle, et c'est parmi nos anciennes que nous savons trouver nos meilleures femmes d'oeuvres. Parmi toutes les anciennes élèves de notre beau pays, un regain de notre vie intellectuelle et morale circulera pour notre plus grand bien et celui de notre société, et rayonnera aussi au dehors.

S. G. MGR GUILLAUME FORBES

Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, a fait aux congressistes le grand honneur de leur rendre visite et de leur adresser la parole à la séance de samedi soir: Je viens vous donner, dit-il, le benedictio de ce beau banquet intellectuel, moral, réconfortant pour le coeur, l'esprit, l'avenir de notre pays auquel vous voulez prendre part, après avoir aujourd'hui assisté à de semblables festins. Je n'ai qu'un mot à vous dire, à l'exemple de mes vénérés collègues, Son Eminence le Cardinal Rouleau, Mgr Gauthier et autres évêques du pays, c'est la joie que nous avons de voir paraître une oeuvre parmi tant d'autres oeuvres importantes que nos mères, nos femmes canadiennes-françaises ont fait naître, ont fait progresser; c'est l'oeuvre des associations fédérées des anciennes élèves des couvents catholiques du Canada.

C'est une oeuvre qui, dans les pays où elle existe, a déjà donné des preuves d'importance, d'opportunité, de vie salutaire, non seulement pour la femme, mais pour la famille, la société, l'Eglise et la patrie. Je salue donc avec joie et bonheur l'aurore de cette oeuvre et je lui souhaite le succès qu'elle mérite et que votre dévouement, Mesdames, saura lui faire porter; j'implore sur cette oeuvre, sur les dames qui s'y intéressent et sur tous ceux et celles qui ne peuvent pas en pas se trouver sur le rayon immense, infini sur lequel elles ont leur influence, les effets les plus heureux.

SON HONNEUR LE MAIRE DE MONTREAL

M. Camillien Houde, maire de Montréal, a aussi porté la parole à la séance de samedi soir. M. Houde remercia les organisatrices de l'avoir invité à leur dire quelques mots et, comme maire de Montréal, il souhaita la plus cordiale bienvenue à tous ceux qui nous ont fait une visite à cette occasion. Il dit qu'il a toujours été en faveur des fédérations dans le domaine public, de toutes les unions, de toutes les organisations propres à faire triompher l'idéal de chacune d'elles; il est évident que cette fédération doit avoir sa raison d'être, car elle est supérieure à toute autre, et elle est appelée à rendre des services éminents par les excellents conseils qu'elle pourra fournir de par l'expérience de chacun au sujet des questions d'enseignement.

Nous sommes à un tournant: l'enseignement subira peut-être des modifications, entre autres dans les endroits ruraux, où il ne prête pas d'une façon suffisante à garder nos filles chez nous.

Son Honneur le maire termine en disant qu'il réitére ses remerciements et ses meilleurs vœux pour cette belle oeuvre.

MGR A.-V.-J. PIETTE

Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, souhaita la bienvenue aux congressistes et exprima en quelques mots sa sympathie pour ce dessein de voir une telle oeuvre affiliée à l'Université. Je suis forcé de reconnaître, dit-il, qu'il y a une étroite association et l'Université de Montréal une affiliation déjà précise et d'idéal bien compris qui fait que les deux doivent naturellement collaborer.

Mgr Piette explique qu'une université ne doit pas s'occuper seulement de boucher des crânes, mais de former des hommes de caractère, des hommes honnêtes et, par son enseignement, elle doit rechercher la vérité, le beau, le bien.

EATON

Une mode aux quatre usages qui sera importante au printemps



- 1.—Elle se portera avec la robe sans manches pour le sport.
- 2.—Elle complètera l'ensemble en lainage léger.
- 3.—En même tissu, elle accompagnera la robe du soir.
- 4.—Elle s'harmonisera à la robe d'après-midi et de ville.

A—Robe de tennis sans manches, en crêpe de soie blanc, ornée de jours à la main. Taille 36. \$29.50. Section pour dames.

Jaquette piquée blanche ou mauve, \$12.50. Section des Cardigans.

B—Robe du soir en chiffon noir, accompagnée d'une juquette. Taille 38. \$85.00. Salon de l'ensemble.

TROISIEME ETAGE

Magasin ouvert de 9 à 5.30 hrs

Téléphone Uptown 7000

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Je salue donc en vous, Mesdames, des universitaires parfaites, car vous êtes venues ici pour rechercher la vérité, le beau et le bien; vous avez conscience de votre responsabilité et vous avez senti le besoin de vous réunir, vous rappelant que vous êtes l'élite sociale féminine des divers milieux où vous vivez.

Madame H. Gerin-Lajoie, présidente de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, a aussi adressé la parole à cette séance de samedi soir, invitant les dames présentes à faire partie de cette belle fédération de charité. Mme Alf. Thibault présidait à cette séance.

AUX SEANCES DU DIMANCHE

Il y eut une messe spéciale pour les congressistes, à neuf heures en l'église Notre-Dame de Lourdes, M. l'abbé H. Gauthier, P.S.S., curé de St-Jacques, donna le sermon de circonstance.

M. L'ABBE H. GAUTHIER

Je souhaite une cordiale bienvenue à l'association naissante et je lui souhaite qu'elle progresse, se (Suite à la dernière page)

Feuilleton du Devoir

Le Serment de Marcelle

par M. de Harcoët

46

(Suite)

—Je ne réfléchis pas comme un polytechnicien, c'est bien sûr. Je me contente de jouir du bonheur que je goûte entre toi et baby, mon Robert.

—C'est justement parce que nous sommes si heureux ensemble, ma chérie, un peu grâce à Marcelle, n'est-ce pas, que je voudrais contribuer à leur bonheur, dit chaleureusement Robert en se levant pour embrasser sa femme.

—Je le veux aussi moi, Robert, et de tout mon coeur; comment le pourrions-nous, dis-le vite. —En attendant patiemment une occasion favorable que les circonstances feront naître.

—Cela me paraît bien difficile, étant donné le caractère de papa, dit tristement Jeanne.

TROISIEME PARTIE

Le train venant de Paris, lancé à toute vapeur, s'arrête brusquement à la station. On se bouscule sur le quai encombré des voyageurs, ou plutôt de pèlerins, car nous sommes à Sainte-Anne d'Auray, près de la basilique chère aux Bretons.

—Sainte-Anne! quatre minutes d'arrêt, crie le chef du train. En voiture, en voiture, messieurs et mesdames, dépêchons?... Par ici, monsieur l'abbé, plus de place

en seconde, montez vite. La portière s'ouvre bruyamment et se referme de même. Avant que le dit abbé ait le temps de s'asseoir, le train est parti.

Alors le prêtre, un homme de cinquante ans à peine, à la physionomie intelligente et sympathique, constate avec satisfaction qu'il n'a d'autre compagnon de route dans ce compartiment de première classe qu'un vieillard, dont il ne peut encore distinguer le visage tourné vers le dehors. Cependant, à un mouvement de l'abbé, le voyageur change de position montrant une figure martiale adoucie par un sourire bienveillant; vivement alors, le prêtre étant son grand chapeau, s'écrit joyeusement:

—Double chance, mon commandant: faire le voyage en sybarite, et vous saluer à la première heure. —Tout le plaisir est pour moi, mon cher abbé, répond M. de Marcel, les deux mains tendues. Excusez, c'est M. le curé que je dois vous dire. J'ai appris avec une vraie joie votre nomination à la cure d'Hennebont.

—Vous êtes trop bon, commandant! Moi je remercie sainte Anne de vous avoir mis sur ma route dès aujourd'hui. De tous mes paroissiens, vous êtes celui que je dési-

rais le plus ardemment rencontrer, amère déception en apprenant votre absence.

—La dernière, sans doute, à mon âge on ne voyage plus. Ma soeur, qui se fait vieille aussi, quoique je sois de beaucoup son aîné, réclame ma visite, et j'ai profité pour la lui faire, de son séjour à Paris où son gendre et sa fille sont installés depuis peu. J'en arrive, mon cher curé, ravi de ces deux bons mois passés en famille, mais plus heureux encore de rentrer dans ma vieille maison, à l'ombre du clocher natal.

—Bravo! commandant, vous parlez comme un bon soldat: catholique et Breton toujours. Ah! si je n'avais que des paroissiens comme vous, ce serait la bénédiction des bénédictions! Trop beau peut-être, car on s'endormirait dans une quiétude amollissante. Cependant, ce n'est pas l'épreuve que je suis allé demander à notre bonne mère sainte Anne, mais bien la grâce d'être délivré des luttes que l'entrevois... Jusque-là je me suis efforcé d'être pour les âmes un pasteur dans toute l'acceptation du mot... C'était facile dans la petite paroisse où j'étais recteur. Mains Henne-

bont, en l'an de grâce de 189... avec un maire radical franc-maçon, soutenu par un Conseil municipal de même couleur, où se sont glissés deux pâles conservateurs osant à peine ouvrir la bouche. Aussi, au lendemain de mon installation, ma première pensée a été pour la bonne sainte Anne. Et mon cher commandant, conclut l'abbé Danielou sans reprendre haleine, la bonne sainte Anne m'exauce déjà puisqu'elle m'a jeté dans votre compartiment.

Et comme le commandant de Marcel faisait un geste de surprise à cette déclaration expansive de son nouveau curé, celui-ci reprit: —Vous êtes un habitué de Kermadio, mon commandant, vous pourriez donc me dire quel genre d'homme est M. le maire et ce que je dois espérer en luttant contre lui.

—Si vous m'aviez posé cette question il y a trois ans, mon cher curé, je vous aurais seulement répondu: Consultez les feuilles officielles, voyez les votes du député de Valenciennes dans toutes les questions épineuses qui soulèvent l'indignation des honnêtes gens, concluez après cet examen qu'il n'y a rien à attendre d'un homme, peut-être honnête, incontestablement in-

telligent, mais ennemi acharné, sectaire, de l'Eglise. Voilà ce que je vous aurais répondu sans hésiter, il y a trois ans, monsieur le curé... Aujourd'hui, je fais mes réserves, et avant de vous dire ma façon de penser tout entière laissez-moi vous demander ce que vous attendez de M. Alberty.

—Une seule chose pour le moment, commandant; nous approchons de la Fête-Dieu, je voudrais faire sortir les processions interdites par le nouveau Conseil.

—Peut-être auriez-vous quelque chance de réussir en vous adressant d'abord à mademoiselle de Brehan qui depuis ces dernières années a pris une grande influence sur son beau-père, mais derrière le maire il y a le Conseil municipal, et M. Alberty ne pourra donner raison à cause de lui.

—Il n'est donc pas l'homme que je croyais, une de mes paroissiennes l'assurait si plein d'énergie, de volonté personnelle. Userait-il donc pour son Conseil municipal des ménagements qu'il n'a pas su avoir pour sa femme que, dit-on, il adorait.

—Le cas est subtil, mon cher curé; M. Alberty se croit engagé à travailler sans relâche à la destruc-

tion des lois de l'Eglise que sa tendresse pour sa femme le portait à ménager dans la vie privée. — Et cet homme, qui de votre propre aveu a eu assez de volonté pour voter suivant sa conscience de franc-maçon, sans pitié pour sa femme, n'aurait pas maintenant assez de courage pour tenir tête au Conseil municipal, si, comme doit me le faire supposer vos paroles de tout à l'heure, ses sentiments sectaires s'étaient ébranlés à la longue sous l'influence d'une jeune fille pieuse!

—C'est, en effet, ce que j'espère, mon cher curé, mais de là à une conversion il y a loin, je doute fort que M. Alberty consente à revenir sur un arrêté qui a du, je présume, être une des conditions de son élection, puisqu'il a aboli les processions dès la première année de son règne.

—Je vois d'après tout ceci, mon commandant, que nous avons en M. Alberty un paroissien des plus compliqués, qui, comme maire, aura plus d'une fois maille à partir avec une entité de Breton de mon espèce.

—Comme vous le disiez il y a un instant, monsieur le curé, vous y mettez le plus de charité possible. (A suivre)

Ce journal est imprimé au No 439, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la propriété des Unités, SEIGNEUR FLEURY, administrateur et secrétaire).

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

La Banque d'Epargne

Le discours du président de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, à l'assemblée des actionnaires, montre que cette institution locale progresse constamment et dans une proportion aussi grande que les plus importantes institutions financières du pays, toutes proportions gardées et en tenant compte que la Banque d'Epargne, comme son nom l'indique, n'est pas une institution commerciale et que l'emploi des fonds qu'elle reçoit en dépôts est très limité.

Les dépôts reçus s'élevaient à la somme respectable de \$58,262,000, montant dont le remboursement est garanti par des ressources globales de 63 1-2 millions de dollars. Et sur ce montant, plus de 62 millions de dollars sont immédiatement réalisables, ce qui signifie que la banque pourrait en cas de besoin disposer de \$1.07 pour chaque dollar déposé. On voit par là qu'il n'y a pas une seule institution au pays qui offre une plus grande garantie aux déposants et autant de facilités de retrait.

Pour ce qui est des actionnaires, le chiffre des profits nets s'est encore augmenté notablement, tout le capital est maintenant versé et le fonds de réserve a été augmenté de \$200,000, ce qui le porte à \$2,200,000.

Spéculation et finance

Puis les banquiers ne sont pas de l'avis des membres du Federal Reserve Board au sujet des prêts aux courtiers. Déjà, même au Canada, nous avons vu des présidents d'institutions financières importantes, sinon des présidents de banques proprement dites, parler de bourse sans user du cliché voulant que le pays s'en aille à la ruine si les transactions spéculatives mobilières continuent d'augmenter. Le Sun, de New-York, publiait samedi une lettre de l'ancien gouverneur E.C. Stokes, président de la First Mechanics National Bank, de Trenton, au gouverneur du Federal Reserve Board, disant qu'il est injuste d'accuser les banquiers américains de prêter à Wall Street des fonds qui pourraient être utilisés directement au progrès de l'industrie et du commerce du pays. Il n'est pas un seul banquier intelligent, assure-t-il, qui n'avancera d'abord des fonds pour le commerce et l'industrie avant de le faire aux courtiers, ce qui signifie que ce sont les fonds disponibles seulement que les banques utilisent dans le marché des prêts à demande. Mais, d'autre part, il voit un danger à une action brusque du Federal Reserve Board et c'est que si les banques ne peuvent pas elles-mêmes prêter leurs fonds disponibles aux courtiers, ce qui leur permet d'exercer un certain contrôle des transactions en Bourse et une juste répartition des fonds en même temps qu'un choix des titres acceptés en garantie, nombre de déposants importants ne retireraient leurs fonds des banques que pour les prêter eux-mêmes sur le marché à demande à un taux qui deviendrait facilement plus élevé que le taux des banques. Alors, non seulement les banques perdraient le profit qu'elles retirent comme intermédiaires, mais elles perdraient tout contrôle sur le marché mobilière et la situation économique du pays pourrait se ressentir du fait que les prêts, faits par des personnes moins expérimentées, seraient probablement moins bien garantis.

C. H.

Importante fusion

Une des plus importantes fusions encore effectuées dans le commerce du bois vient de se terminer par l'octroi d'une charte à Clark, Howe, Waters and Knight, Limited. La nouvelle compagnie a englobé Edward Clark and Sons, Limited, commerçants de bois en gros de Toronto; Waters, Martin and Raechler, Limited, commerçants de bois en gros de Toronto; la Canoe Lake Lumber Co., de Canoe Lake, Ont., et Knight Brothers Co., de Burke Falls, manufacturiers de bois.

Les officiers de la compagnie sont A.E. Clark, président; J. P. Waters, de Burke's Falls, vice-président et directeur général; G. D. Martin, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont Oscar Dufresne, de Montréal; H. E. Howe, des Trois-Rivières; A. E. Dawson, de Toronto; et Louis J. Lacoste, de Montréal. La compagnie a un capital autorisé de \$500,000 d'actions privilégiées et 50,000 actions ordinaires sans nominal.

La M. L. H. and P. honore l'un des nôtres



M. GUSTAVE CHAGNON a été élu, ces jours-ci, trésorier de la "Montreal Light Heat". C'est la première fois qu'un Canadien français devient officier de cette importante compagnie.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
100 Abitibi	45	45	45	45
275 Alb. Grain	58	58 1/2	58	58
50 Asbestos Corp.	19	—	—	—
30 Bell Telephone	170	—	—	—
2600 Brazilian	71 1/4	72	71	71 1/4
400 B.C. Electric	54 1/2	55 1/4	54 1/2	55 1/4
25 B.C. Electric "B"	35 1/2	—	—	—
185 B.E. Steel 2e préf.	9 1/2	10	9 1/2	10
25 Brompton	38 1/2	—	—	—
25 Bldg. Products	42 1/2	—	—	—
95 Can. Brewing	27	—	—	—
215 Can. Bronze	80	80	79 1/2	79 1/2
350 Can. Car	152	155	152	155
75 Can. Car préf.	168	172	168	172
515 Cookshut Plow	45	45 1/2	44 1/2	45
330 Can. Ind. Alcohol	41 1/2	41	40 1/2	40 1/2
125 Can. Pow. and Pap.	28 1/2	—	—	—
195 Can. Steamship	45	—	—	—
25 Can. Steamship préf.	95	—	—	—
180 Chas. Gurd	39 1/2	40	39 1/2	40
510 Con. Smelting	500	510	500	502 1/2
725 Dom. Bridge	98	98 1/2	98	98
380 Fraser	79 1/2	78 1/2	79 1/2	78 1/2
175 Hamilton Bridge	70	70	69	69
50 Hollinger	9.00	—	—	—
30125 Int. Nickel	58	59.4	58	58.1
25 Int. Power	30	—	—	—
390 Lake of Woods	60	—	—	—
100 Lyall	53	—	—	—
1000 Massey-Harris	89	89 1/2	89	89 1/2
750 Mot. Power	110	110 1/2	110	110 1/2
75 Nat. Breweries	132	—	—	—
130 Port Alfred	63	—	—	—
735 Power Corp.	111	114 1/2	111	113
310 Quebec Power	92	93	91	93
925 Shawinigan	88	88	87.7	88
170 Steel of Canada	60	60	59 1/2	59 1/2
BANQUES				
2 Royale	379 1/2	379	379	379
50 Nova Scotia	400	403	400	402
40 Commerce	355	355	355	355
5 Can. Nat.	180	180	180	180

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1928	1929
Beurre	40 15.224	103
Fromage	161 533	91
Oufs, caisses	447 1.451	967

LES PRIX DES VIVRES

LA FARINE

Prix cotés par la maison Elzébert Turgeon.

Première patente	\$7.20
Deuxième patente	6.80
Forté à boulanger	6.40
Farine à pâtisserie	7.10
Gruau roulé, 80 lbs	3.80
Gruau roulé, 80 lbs	3.40

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	\$40.25
Gru rouge, tonne	35.25
Son, tonne	34.25

BEURRE ET FROMAGE

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:	
De crémère, à la livre	42s.
De crémère, en blocs	43s.
De cuisine	33s.

FROMAGE

Québec, doux, mentle de 20 lbs	23s.
Québec, doux, au morceau	24s.
Canadien fort, mte de 80 lbs	29s.
Canadien fort, au morceau	30s.
Kraft, boîte de 5 lbs	35s.
Kraft, boîte de 1 lb.	37s.

ŒUFS

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie)	
Oufs frais:	
Chanteclere	50s.
Extras	47s.
Premiers	42s.
Seconds	34s.

Oufs d'entrepôt:

Extras	36s.
Premiers	32s.
Seconds	28s.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les patates du district de Montréal se vendent 75 sous aux détaillants.

Progrès de la

Eastern Dairies

La Eastern Dairies Limited, vient d'enregistrer l'année la plus active et la plus prospère de son histoire. Les revenus ont atteint un nouveau sommet record, et la compagnie compte trois nouvelles unités.

Au cours des neuf mois terminés au 31 décembre 1928, les revenus accusaient une forte hausse et les ventes montraient une augmentation de 17.8 pour cent.

Les trois compagnies fusionnées à la Eastern Dairies, au cours de l'année, ont été Haul Dairy, Shawville (Québec) Creamery et McEwen Milk Company, de Montréal, et une offre définie, acceptée par les directeurs en autant que leurs titres sont concernés, a été faite à la Farmers Dairy Company, de Toronto.

Pendant l'année, on a construit et mis en opération la nouvelle installation de la Elmhurst Dairy Company Limited, de Montréal. Cette dernière est magnifiquement outillée. On a également ajouté un département de crème à la glace à la Acme Dairy de Toronto. Le volume de commerce enregistré par ce département a été extrêmement satisfaisant, et a même nécessité l'addition d'une nouvelle machinerie afin de répondre à la demande au cours de la prochaine saison.

L'Etat Libre d'Irlande en 1928

L'amélioration de la situation économique générale de l'Etat Libre d'Irlande rapportée durant la dernière partie de 1927 s'est continuée dans tout le cours de l'année 1928. Les cultivateurs se trou-

vent en meilleure posture et l'augmentation des exportations des produits de la ferme a eu comme résultat une forte baisse de la balance commerciale défavorable visible. La grande entreprise nationale du développement du Shannon fait des progrès satisfaisants, et l'on croit savoir que le courant sera prêt à être distribué durant la dernière partie de 1929.

Les importations de l'Etat Libre durant la période de onze mois comprise entre janvier et novembre ont été de \$53,771,346, dont la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord ont fourni pour \$41,674,218, tandis que durant la même période les envois à ces pays ont représenté \$39,563,363, sur un total d'exportation de \$41,088,010.

Assemblées d'actionnaires

Les actionnaires des trois compagnies suivantes sont appelés à se réunir aujourd'hui: Donnacora Paper Co., à 3 heures et après-midi à Québec; Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, à midi; Canadian Foreign Investment Corp., à 2 h. 30 à Montréal.

Les réunions suivantes auront lieu demain: à Québec à 11 h. 30, Quebec Power; à Montréal à midi, Royal Trust Co.; à 2 h., Sun Life Assurance Co.

Les exportations dans le Royaume-Uni

M. V.-E. Ducloux, sous-commissaire du commerce à Londres, écrit que les activités de la Commission de l'Exposition canadienne, qui relève du ministère du commerce et a son siège à Londres, Angleterre, ne sont peut-être pas appréciées à leur juste valeur par la plupart des producteurs canadiens. Le but de cette commission est de suppléer, en tant que le Canada est concerné, le travail effectué par le Comité de la Vente dans l'Empire afin de développer les ventes dans les territoires qui en font partie. Le commissaire de l'Exposition est chargé de recueillir des renseignements concernant toutes les expositions qui doivent se tenir dans le Royaume-Uni et, après consultation avec les commissaires du commerce dans ce territoire, de décider l'endroit de l'Exposition, sa nature, la classe de public dont il faut s'occuper — celle des commerçants ou des consommateurs — et le genre de produits susceptibles de l'intéresser. Les principaux étalages de produits canadiens ont lieu aux expositions commerciales annuelles, aux semaines d'achat dans l'Empire, aux bazars, aux ventes d'ouvrages et expositions semblables. A presque toutes celles où le Comité de la vente dans l'Empire réserve des stands, le Canada ainsi que les autres Dominions et colonies sont admis.

La commission s'efforce d'exhiber à toutes les expositions appropriées dans le Royaume-Uni les produits des firmes canadiennes qui lui envoient des échantillons, des imprimés ou tout ce qu'elles désirent exposer, avec des renseignements détaillés, à l'adresse suivante: British Columbia House, 3 Lower Regent Street, S.W. 1, Londres.

Les expositions jouent un rôle plus important dans les programmes de publicité et de vente des firmes en Angleterre qu'au Canada. Les visiteurs à la Foire des Industries britanniques, qui est surtout destinée aux acheteurs, ont été au nombre de 135,000 l'année dernière, tandis que 600,000 se sont rendus à l'Exposition du Logement idéal, qui est une foire de

consommateurs. Ces chiffres donnent une certaine idée de l'importance que l'on attache aux expositions comme moyen de propagande. Le commissaire de l'Exposition canadienne a réservé une section séparée, comprenant une étendue de 11,000 pieds carrés de plancher, à la Foire des Industries britanniques qui doit se tenir à Londres et à Birmingham simultanément à la fin de février prochain, et aussi 6,000 pieds carrés à l'Exposition du Logement idéal qui s'ouvrira le 21 février pour se continuer jusqu'au 23 mars.

La plupart des autres Dominions et colonies n'appliquent qu'une seule marque particulière à tous leurs produits. Ceci a comme résultat de les rendre immédiatement identifiables comme produits de l'Empire et ensuite comme provenant d'un certain Dominion. Si le producteur canadien, surtout de denrées alimentaires, utilisait une marque ou une étiquette type pour l'exportation, ceci rendrait l'identification plus simple pour le consommateur qui désire acheter des produits canadiens. L'annonce sous un seul nom servant de marque est beaucoup plus simple que celle d'un caractère général qui se rapporte à un grand nombre de produits différents.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison GIFFORD & CIE, courtiers

211 oust, rue Notre-Dame, Montréal

Cut. Perm.

277

41 1/2

110 1/4

114 1/4

82 1/2

212 1/2

128

201

123

88

91 1/2

247 1/2

131 1/2

99 1/2

109 1/2

154

116 1/2

61 1/2

69

46 1/2

80 1/2

117 1/2

119 1/2

84 1/2

85

72 1/2

107 1/2

71 1/2

125

189 1/2

192

90 1/2

90 1/2

131 1/2

41 1/2

42 1/2

39 1/2

84 1/2

85 1/2

84 1/2

85 1/2

84 1/2

85 1/2

De succès en succès



M. ADONAL MEUNIER a "écrit" au cours de 1928 au delà de 1,400,000 lettres pour le compte de la "Great West Life Assurance". Il avait "produit" plus d'un million en 1927. En juillet dernier, il fut délégué des "All Stars Insurance Salesmen" à Cincinnati.

consommateurs. Ces chiffres donnent une certaine idée de l'importance que l'on attache aux expositions comme moyen de propagande. Le commissaire de l'Exposition canadienne a réservé une section séparée, comprenant une étendue de 11,000 pieds carrés de plancher, à la Foire des Industries britanniques qui doit se tenir à Londres et à Birmingham simultanément à la fin de février prochain, et aussi 6,000 pieds carrés à l'Exposition du Logement idéal qui s'ouvrira le 21 février pour se continuer jusqu'au 23 mars.

La plupart des autres Dominions et colonies n'appliquent qu'une seule marque particulière à tous leurs produits. Ceci a comme résultat de les rendre immédiatement identifiables comme produits de l'Empire et ensuite comme provenant d'un certain Dominion. Si le producteur canadien, surtout de denrées alimentaires, utilisait une marque ou une étiquette type pour l'exportation, ceci rendrait l'identification plus simple pour le consommateur qui désire acheter des produits canadiens. L'annonce sous un seul nom servant de marque est beaucoup plus simple que celle d'un caractère général qui se rapporte à un grand nombre de produits différents.

La chaîne de nos succursales s'est allongée, cette année, par l'addition d'un bureau au nord de la rue St-Denis, et un autre bureau est en voie de construction avenue du Parc pour la commodité de notre clientèle de ces quartiers de la ville.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre capital est maintenant tout versé et nous avons pu porter \$200,000, à notre fonds de réserve, qui est en ce moment de \$2,200,000, tout en laissant une somme de \$43,000, au crédit de nos profits gardés en réserve.

Le chiffre de nos profits nets montre un accroissement notable pour l'année; notre

LA VIE SPORTIVE

Montréal et Boston ont joué très durement samedi soir

Les Marrons ont gagné par un résultat de 1 à 0 dans la joute la plus dure de la saison, au Forum — Babe Siebert enregistre l'unique point de la soirée sur une passe de Phillips

DURE BESOIN POUR LES ARBITRES

(Par X.-E. Norbonne)

Les amateurs de hockey qui ont assisté à la joute de samedi dernier, au Forum, entre les clubs de Montréal et Boston, ont pu se rendre compte que ces deux équipes n'y vont pas de main morte lorsqu'elles se rencontrent. Elles jouent avec une violence et une ténacité qui ne se voient pas dans les autres joutes de la saison.

En effet, la joute de samedi soir fut la plus dure que nous ayons vue depuis longtemps. Les deux équipes se disputèrent la joute avec une violence et une ténacité qui ne se voient pas dans les autres joutes de la saison.

Le Montréal a été plus heureux que son rival car dans la dernière période, alors qu'il restait moins de cinq minutes à jouer, Babe Siebert a réussi à marquer un point, le seul enregisté au cours de la joute, mais cela était suffisant pour donner la victoire au club local.

Du commencement à la fin les deux clubs bataillèrent furieusement et nous avons vu toutes sortes d'infractions, la plupart punies par les arbitres Hewitson et Rommell. Tout était au programme: bousculades, coups de genou, coups de crosse, charge contre l'adversaire, bâton levé au-dessus des épaules et cross-checks. L'on jouait l'homme au jeu de sa crosse, car il n'y avait pas de joute de la sorte, d'habitude l'arbitre Hewitson crut bon avant le commencement de la troisième période d'appeler tous les joueurs au centre de la glace et de leur rappeler qu'ils devaient respecter les règles du jeu ou prendre le chemin de la clôture.

Au cours de la partie, dix-neuf punitions furent infligées et ces punitions étaient bien méritées. Bobby Smith se mit fort en évidence sous le rapport de la rudesse, car il fit cinq voyages au banc du pénitentier et se permit même d'accrocher les jambes de l'arbitre Hewitson lorsque celui-ci l'expulsa, dans la deuxième période. Eddie Shore ne fut pas tendre pour ses adversaires, et quatre fois il fut banni du jeu pour avoir rudoyé l'adversaire.

La joute fut assez intéressante et fut surtout très contestée, car pendant cinquante-cinq minutes les deux équipes luttèrent sans pouvoir placer la rondelle dans le filet, mais sur la fin de la joute, Siebert prit une passe de Bill Phillips et déjoua Tiny Thompson, qui avait jusqu'alors arrêté tout ce qui s'était présenté, mais dans ce cas-ci, le gardien des buts des Bruins ne put rien faire.

Fort Erie, 11. — Les Américains de New-York, ont triomphé des Eperriers Noirs de Chicago par un résultat de 1 à 0, samedi soir, dans une joute des séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale, disputée en cette ville à l'Arena du Pont de la Paix, et ont pris la tête de la section canadienne.

Rabbit McVeigh a eu les honneurs de la soirée en enregistrant l'unique point de la partie dans la deuxième période alors que les joueurs de défense du Chicago obstruèrent la vue à Chuck Gardiner et celui-ci ne put venir la rondelle. Herb Gardiner, gardant des Eperriers Noirs, a joué quelques minutes seulement dans la première période se limitant par la suite à diriger son équipe du banc des joueurs.

C'était la première partie de la X. H. L. jouée en cette ville, mais les amateurs locaux auront l'avantage de voir le Canadien et les Bruins à l'œuvre, car le premier jouera jeudi soir et le second fera face à Chicago, samedi soir. Plus de six mille personnes ont été témoins de la partie de samedi soir.

Compositions des équipes: Américain: Chicago. Warters but. C. Gardiner. Reize défense. Wentworth. Connacher défense. H. Gardiner. Burch centre. Miller. Connor avant. McKinnon. Broadbent avant. McKinnon. Sub. Américain: Hines, Sheppard, McVeigh et Simpson.

Sub. Chicago: Couture, Arbour, Taylor et March. Arbitres: O'Hara et Eddie O'Leary.

Première période: Pas de point. Punition: Couture.

Deuxième période: 1. — McVeigh Américain 14.00. Punitions: Sheppard et Miller.

Troisième période: Pas de point. Punitions: Connor, Connacher et Miller.

Pas de point. Punitions: Connor, Connacher et Miller.

Pas de point. Punitions: Connor, Connacher et Miller.

Pas de point. Punitions: Connor, Connacher et Miller.

Pas de point. Punitions: Connor, Connacher et Miller.

Pas de point. Punitions: Connor, Connacher et Miller.

CANADIEN ET RANGERS ONT ANNULÉ

New-York, 11. — Après l'une des plus belles parties de hockey encore disputées au Madison Square Garden les clubs Canadiens et Canadiens ont fait joute nulle de 3 à 3, hier soir, en présence de dix-huit mille personnes.

La rapidité des visiteurs a émerveillé les amateurs new-yorkais et les spectateurs furent constamment tenus en haleine durant cette rencontre qui restera mémorable dans les annales sportives.

Le Bleu-Blanc-Rouge était accompagné d'une centaine de ses supporters montrealais qui surent intéresser l'assistance par leurs chansons.

Les Rangers furent les premiers à compter lorsque les frères Cook exécutèrent une série de combinaisons avec Frank Boucher et finalement ce dernier prit George Hainsworth en défaut au milieu de la première période.

Dans la deuxième période, Arthur Gagné prit une passe de Sylvio Mantha, égalisa les chances et deux minutes et trente-quatre secondes plus tard Mantha mettait un autre point au crédit du club visiteur après une course de toute beauté.

Trois points furent enregistés dans la période suivante, deux pour les locaux et un pour le Bleu-Blanc-Rouge. Murdoch mit son club sur un pied d'égalité avec le Canadien tandis que Morenz donna de nouveau l'avantage aux visiteurs, mais avant la fin de la période les deux clubs étaient de nouveau égaux lorsque Vail déjoua Hainsworth.

Les deux clubs bataillèrent pendant dix minutes supplémentaires, mais ne purent briser l'égalité et les équipes durent se contenter d'un résultat nul.

Le trio Morenz-Joliat-Gagné a été fort applaudi dans la joute d'hier, car chaque fois que ces avant-faisaient une descente vers les buts des locaux, les spectateurs voyaient du jeu de toute beauté comme rarement il leur en a été donné de voir cette saison et l'on peut dire que les habitants sont les joueurs les plus populaires de la Ligue Nationale dans la métropole des Etats-Unis.

Alignement des équipes: CANADIEN: Roach but. Hainsworth. Burke défense. Mantha. Boucher centre. Lépine. Bill Cook avant. Gagné. Bun Cook avant. Joliat. Murdoch subs. Mondou. Thompson. Keeling, Vail. Carson, G. Mantha. Oatman. Morenz. Arbitres: Lou Marsh et Jerry Laflamme.

Première période: 1. Rangers: Boucher 10.32. Punitions: Abel, Bill Cook, Gagné, Boucher et Morenz. Deuxième période: 2. Canadien: Gagné 8.50. 3. Canadien: S. Mantha 11.04. Punitions: Bourgeault, Joliat et Lépine. Troisième période: 4. Rangers: Murdoch 10.29. 5. Canadien: Morenz 12.58. 6. Rangers: Vail 16.43. Punition: Bourgeault. Période supplémentaire: Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

Pas de point. Punition: S. Mantha.

LES COUGARS ONT REMPORTE DEUX VICTOIRES

Détroit, 11. — Les Cougars ont triomphé des Sénateurs samedi soir par un résultat de 2 à 0 et cette victoire fut plutôt facile car les locaux eurent l'avantage du commencement à la fin et méritaient la palme.

Dans la première période il n'y eut pas de point et Noble enregistra le premier dans la deuxième engagement. A la troisième période, les Cougars se replièrent sur la défense pour protéger leur avantage.

La partie devait être dirigée par Dave Ritchie et George Mallinson. Ce dernier tomba malade dans l'après-midi et ne put se rendre à la patinoire. Frank Foyston fut accepté par les deux gérants et arbitra avec Ritchie.

Alignement des équipes: DÉTROI: Connell but. Dolsen. Clancy déf. Noble. Smith déf. Brydge. Neighbor centre. Connors. Kilrea avant. Hay. Finnegan avant. Cooper. Touhey subs. Aurie. Grosvenor avant. Herbert. Godin subs. Lewis. Elliott. Brophy. Shields, Boucher. Traub. Arbitres: Dave Ritchie, Montréal; Frank Foyston, Détroit.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Noble 14.40. Troisième période: 2. — Détroit, Herberts 9.36. AUTRE VICTOIRE

Détroit, 11. — Après avoir vaincu le club Ottawa samedi soir les Cougars ont enregistré une autre victoire hier soir, leur deuxième blanchissage en deux jours, lorsqu'ils ont vaincu les Pirates de Pittsburgh par un résultat de 3 à 0.

Les trois points ont été enregistés dans la dernière période alors que Carson Cooper a compté le premier et Hay les deux autres.

Alignement des équipes: DÉTROI: Dolsen but. Miller. Brydge déf. Smith. Noble déf. McCaffrey. Connors centre. Frederickson. Herberts avant. Milks. Lewis avant. Darragh. Brophy subs. Drury. Traub. White. Hay. McCaffrey. Cotton. Cooper. McKinnon. Holway. Arbitres: Mide Rodden et Dave Ritchie.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

Pas de point. Deuxième période: 1. — Détroit, Cooper 2.55. 2. — Détroit, Hay 13. 3. — Détroit, Hay 13.53. Punitions: 1ère période: McCaffrey; 2ème: McCaffrey, Traub; 3ème: McKinnon, McCaffrey, Brophy.

son club du blanchissage. Cette victoire a permis au Toronto de demeurer sur un pied d'égalité avec Montréal pour la troisième place de la section canadienne de la Ligue de Hockey Nationale.

Alignement des équipes: TORONTO: Miller but. Chabot. R. Smith défense. A. Smith. McCaffrey défense. Day. Blais. Frederickson centre. Bailey. Darragh aile. Cox. McKinnon subs. McKinnon. Drury. Cotton. Wright. Arbitres: Rodden, Toronto, et Berlinguette, Montréal.

SOMMAIRE: Première période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point. Deuxième période: 1. Toronto-Duncan 12.26. 2. Toronto-Blair 6.06. Deuxième période: Pas de point. Troisième période: 3. Pittsburgh-Cotton 14.46. Résultat final: Toronto, 2; Pittsburgh, 1.

Pas de point

Un pavillon pour Une paroisse gardes-malades nouvel'e

S. G. MGR DESCHAMPS A BENI
HIER LA NOUVELLE AILE DE
L'HOPITAL SAINT-JEANNE
D'ARC

L'évêque auxiliaire du diocèse de
Montréal, Sa Grandeur Mgr Al-
phonse-Emmanuel Deschamps, a
bénédicté hier après-midi le nouveau
pavillon de l'hôpital Ste-Jeanne
d'Arc, rue Prince-Arthur ouest. Ce
pavillon est destiné aux gardes-ma-
lades et permettra aux autorités de
l'hôpital de recevoir 190 malades
de plus qu'actuellement. Mgr Des-
champs remplaçait Mgr Gauthier
qui vient de partir pour un voyage
à Rome.

Tous les invités se sont réunis en
la chapelle de l'hôpital pendant la
bénédiction des différentes salles.
Mgr Deschamps, assisté des abbés
Oscar Gauthier, curé de St-Léon de
Westmount, et E. Girard, aumônier
de l'Institution des sourdes-muettes,
a célébré le salut du T. S. Sacre-
ment.

M. l'abbé J. E. Binette, aumônier
de l'hôpital, a souhaité la bienvenue
à Sa Grandeur et à toutes les per-
sonnes présentes. Il a remercié Mgr
Deschamps pour avoir bien voulu
bénédict le nouveau pavillon et il a
rappelé qu'il y a quelques années
Sa Grandeur Mgr Gauthier avait
présidé à des cérémonies sembla-
bles. La présence de personnes
si distinguées est un encouragement
pour tous ceux qui travaillent à
cette œuvre.

S. G. Mgr Deschamps a rappelé
que les œuvres de charité et de dé-
vouement avaient toujours été flo-
rissantes à Montréal et que la cé-
rémonie actuelle en était une preuve.
Fondé il y a quelques années seu-
lement, cet hôpital a marché de
progress en progrès. Il s'est fait
beaucoup de travail ignoré par
que les résultats soient si consola-
nts. C'est ce travail auquel ont
collaboré les membres du personnel
et des personnes de l'extérieur, qui
a permis de construire cette aile
pour les gardes-malades.

Mgr Deschamps a terminé son
allocution en adressant des paroles
d'encouragement aux médecins et
au personnel si dévoués de l'hôpi-
tal.

Parmi les nombreux assistants
l'on remarquait plusieurs personna-
ges en vue du monde politique et
du monde médical, tels que M. le
maire Houde, accompagné de Mme
la mairesse; MM. Athanase David,
Westly Frost, consul américain; Ed.
Cartier, consul de France à Mon-
tréal; Alain Rascle, consul de Fran-
ce à Montréal; M. S. Kveton, consul
de Tchecoslovaquie, et Mme Kve-
ton; Michel Strazewski, consul de Po-
logne; J. E. Boggitte, consul du Da-
nemark; M. L. J. Tarte, président
des directeurs de l'hôpital; Mlle H.
Tarte, M. le Dr F. De Martigny, di-
recteur; Mme F. De Martigny, Mlle
De Martigny, les docteurs Eug. St-
Jacques, A. Lessard, Paul Latour, E.
Trotter, A. Remi, Paul Bélanger, E.
Millette, N. Josselin, Descaux, J.
Desaulniers; MM. Nap. Tétrault,
consul de Panama; Henri Comte,
consul de l'Equateur; Jos. Daoust,
consul de Haïti; l'échevin Léon
Trépanier, J. O. Bouvier, J. Ber-
nard, J. E. Lanoie, A. Trud'au, H.
Panneton, A. Décarie, R. Vennat,
Ernest Savard, A. Collette, M. et
Mme A. Brodeur, M. et Mme E. Des-
marais, Mlle J. P. Bérard, Mme Du-
mont Laviolette et M. J. Laviolette,
M. et Mme René Gauthier et autres.
Au thé qui fut servi avant le dé-
part des invités et qui réunissait
toutes les personnes ci-haut men-
tionnées ainsi qu'un bon nombre
d'autres, Mgr Deschamps, M. le ma-
ire Houde, M. Athanase David et M.
L. J. Tarte prirent tour à tour la pa-
role.

M. Tarte fit une allusion à une ai-
de financière que l'hôpital désire
obtenir du gouvernement, et à cela
M. David répondit que le gouverne-
ment est très disposé à venir en ai-
de aux hôpitaux et que pour lui, il
sera le tout premier à coopérer à
une telle œuvre et à appuyer une
telle proposition devant le parlem-
ent.

Notre fée des neiges

Québec est fière, avec raison, de
ses hivers glorieux et n'a jamais
élevé la voix contre le poème de
Kipling, qui a suscité tant de dis-
cussions. Sa citadelle au sommet
couvert de neige étincelle sous le
soleil d'hiver. Le son des grelots
nous rappelle que c'est le temps joy-
eux du carnaval d'hiver.

On trouve partout dans cette
bonne vieille ville les plus grandes
facilités qui permettent de jouir à
leur mieux de tous les sports d'hiver.
Le toboggan sur la terrasse
Dufferin, les descentes en skis
sur le glacier ou les collines ou les
villages environnants, de randon-
née en sleighs, le patinage — et le
soir, une place confortable au coin
du feu dans une atmosphère de cor-
diale hospitalité.

Voyez l'hiver sous un jour nou-
veau. Visitez la ville de Québec.
Le chemin de fer Canadien Na-
tional vous offre un service des
plus commodes de trains luxueux
qui fait du voyage un des plaisirs
les plus agréables des vacances.

Pour avoir des détails complets,
s'adresser à tout agent du Cana-
dien National ou au bureau des bil-
lets de la ville, 384, rue Saint-Jac-
ques, Marq. 4731.

En Cour d'appel

La Cour d'appel rendra jugement
le 14 février prochain, (1929), à
dix heures a.m., dans les causes
suivantes:

Maucolet et Cité de Montréal;
Barney et Steel Co. of Canada;
Frontenac Oil Ltd., et Tomney;
Gory, d'Aqueduc Laval et Durie;
Bonenfant et Bank of Commerce;
Gagné et Saint-Pierre; Bonneau et
Comin. des Ecoles Saint-Ignace;
Dalbée et Corporation Paroisse
Saint-Louis de Bonsecours; Paul-
hus et Paulhus; Sabourin et Gat-
teau Bus Line; Winnipeg Fire U.
Agency and Delorme; McGee et Ga-
tineau Power Co.; Doucet et Hébert
et Le Roy; Brown et Le Roy; Boyd
et Wray; O'Connor et Wray; Onta-
rio Wind enigm et Langlois; Bea-
man et Pratt; Rother et Dubré.

AU VATICAN

LE ROI DE SUEDE REND VISITE
AU SOUVERAIN PONTIFE.

Rome, 11. (S. P. A.)—Hier, S. S.
Pie XI a reçu la visite du roi Gus-
tave de Suède, qui, tout en n'étant
pas d'un caractère officiel, ne pou-
vait manquer dans les circonstan-
ces de prendre une allure toute
spéciale. Le roi Gustave, qui vient
à Rome tous les ans pour les be-
soins de la santé de la reine Victo-
ria, ne manque jamais d'aller pré-
senter ses hommages à Sa Sainteté.

Le monarque déclara au Souve-
rain Pontife qu'il désirait lui pré-
senter ses meilleurs souhaits à l'oc-
casion du jubilé du Pape, et qu'il
était heureux d'être le premier
souverain à pouvoir le féliciter du
résultat des démarches entrepri-
ses pour amener la réconciliation
du Vatican avec le Quirinal, événe-
ment qui, dit-il, fait du Pape un
des plus grands de l'histoire.

Pendant ce temps le Cardinal
Gasparri recevait les membres du
corps diplomatique, qui le félici-
tèrent de l'événement.

Le Pape sera représenté à la si-
gnature du traité de conciliation
au palais de Latran par le cardinal
Gasparri, accompagné de NN. SS.
Borghesini-Duca et Ernesta Pacelli.

Le roi Victor-Emanuel aura
comme représentant plénipotentia-
ire le premier ministre Mussolini,
accompagné de Alfredo Rocca, mi-
nistre de la Justice et des Cultes, et
de Signor Gandi, sous-secrétaire
des Affaires étrangères.

Décès de

M. Hercule Lamy

M. Hercule Lamy, président des
magasins P. Lamy & Frères Lée,
l'un des pionniers du commerce
des merceries dans l'Ouest de Mon-
tréal, est décédé subitement à 11
heures hier matin, à sa demeure No-
815 Notre-Dame Ouest. M. Lamy
était âgé de 75 ans.

Le défunt naquit à St-Séver,
comté de St-Maurice, en mars 1853,
du mariage de Thomas Lamy, cul-
tivateur, et d'Amélie Milot. Après
ses études au collège d'Hyamachi-
che, M. Hercule Lamy ouvrit un
commerce avec son frère Pierre,
rue St-Laurent; plus tard leur éta-
blissement fut transporté à l'endroit
actuel, à 817 rue Notre-Dame Ouest.

M. Pierre Lamy mourut en 1904
et en 1917, l'établissement devint la
Cie P. Lamy & Frères Limitée, qui
compte maintenant deux succursales;
l'une rue Amherst, près de Ste-
Catherine et l'autre rue St-Hubert,
près de Beaubien.

Le défunt était un bienfaiteur
de l'hôpital Notre-Dame. Il était mem-
bre de la Société St-Vincent-de-Paul,
de la Congrégation des Hommes de
Ville-Marie et ancien marguillier de
la paroisse Ste-Hélène. Il était céli-
bataire. M. Lamy laisse deux
sœurs: Mme Gélina, (Annie) de
St-Barnabé-Nord, et Mme Paul La-
pointe (Edwidge) de Montréal.

Les funérailles auront lieu à l'é-
glise Ste-Hélène, mercredi 13 fé-
vrier, à 9 h. 30. Le convoi funèbre
partira de la demeure du défunt, à
815 rue Notre-Dame Ouest.

Université de Montréal

FACULTE DES LETTRES

Horaires (20ème semaine), 11 au
16 février:
LUNDI, 11. — 1 h. 45: langue
grecque (chanoine Chartier); 3
heures, langue latine, (abbé Mau-
rice); 8 h. et 9 heures: histoire
générale (prof. Bruchési).

Mardi 12. — 1 h. 45: Littérature
latine (abbé Maurice); 3 heures: li-
térature grecque, (chanoine Char-
tier); 8 heures, langue italienne,
(abbé Jasmin).

Mercredi, 13. — 1 h. 45 et 3 h.:
Littérature canadienne, (chanoine
Chartier).
Jeudi, 14. — 8 h.: Histoire du
Canada, V: "L'Ecole française, sa
reconstruction", (abbé Groulx).
8 h.: Langue espagnole, (abbé Jas-
min).

Vendredi 15. — 1 h. 45 et 3 h.:
géographie (prof. Lavigne). 8 h.:
histoire de l'art, cours public, VIII:
La peinture française au XIXe
siècle, suite (prof. Lagacé).
Samedi, 16. — 2 h. 45 et 4 h.:
Littérature française, (prof. Dom-
browski). 8 h.: Langue allemande
(abbé Jasmin).

OBSERVATIONS

Prochaines conférences publi-
ques: histoire de l'art, IX (prof. La-
gacé), vendredi 1er mars; histoire
de l'Acadie, V (prof. Ant. Ber-
nard), vendredi, 8 mars; conféra-
nces libres IV: Napoléon Bonaparte,
bienfaiteur des Académies, vendre-
di 22 février, (prof. Ant. Bernard).

"La chasse aux corbeaux"

AU COLLEGE SAINT-MARIE

Ce soir et demain soir, à 8 heures
15, dans la salle académique du
collège Saint-Marie, les élèves du
collège avec le concours de MM.
Charland, Hébert et Mercure, exé-
cuteront une fine comédie en cinq
actes de Labiche: "La chasse aux
corbeaux". Cette pièce a déjà rem-
porté un grand succès, jeudi et sa-
med après-midi devant les en-
fants.

On peut se procurer encore quel-
ques bons billets en s'adressant au
sous-sol du Gesù, ou par télépho-
ne: Lancaster 4453.

COMMUNIQUE

Un index des statuts

Québec, 11. — M. Léopold Dési-
lets, avocat, officier spécial en loi
du département du procureur gé-
néral à Québec, vient de publier un
Index général des statuts de la
province de Québec, de 1899 à 1928
inclusivement.

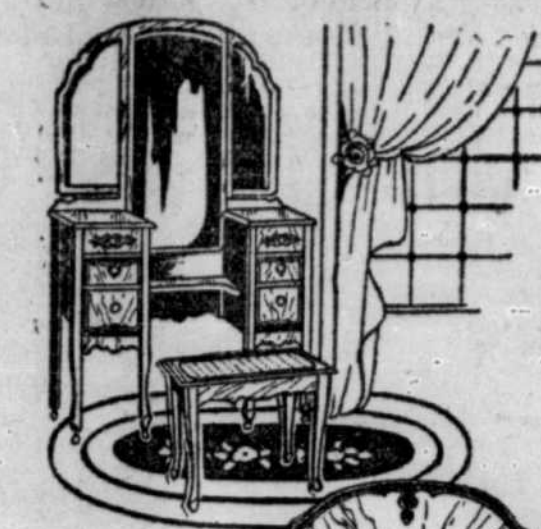
Ce petit recueil, sorti des pres-
ses des Editions Thémis, à Québec,
est un auxiliaire précieux pour
tous ceux qui ont à fouiller les sta-
tuts provinciaux et il est appelé à
rendre de nombreux services.

G. L.

Au Themis Club

Les élèves du "School for Gra-
duate Nurses" de l'Université
McGill, ont donné samedi après-mi-
di, un thé au Themis Club, pour le
personnel et les élèves de l'Ecole
d'hygiène sociale appliquée de
l'Université de Montréal.

Il est avantageux d'acheter vos meubles chez Dupuis



Ce joli mobilier est en merisier choisi

et fini noyer français. Modèle des plus nouveaux et de construction par-
faite. Les miroirs sont de première qualité, (glace anglaise), cinq
morceaux (tel qu'illustré). Une valeur sans pareille à 129.75

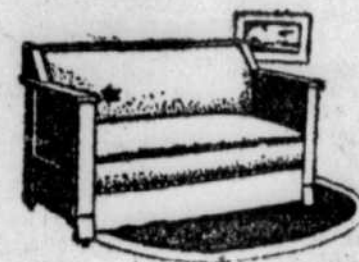
Lits en acier tubulaire

fini noyer — lits doubles 54 pouces de
largeur. TRES SPECIAL 3.95



Divanettes "Kroehler"

chêne solide fini fumé — couverture cuirette bru-
ne — s'ouvre aisément et forme un lit 34.50



très spécial 150 Berceuses

bois franc bien verni — fabrication solide, ber-
ceuses très confortables. MARDI SEU-
LEMENT .95

Pas de commandes postales ou téléphoniques pour ces berceuses.

DUPUIS FRERES — au quatrième



Un radio vous tiendra

au courant

des rapports de la bourse,

température,

joutes de hockey, etc.

DUPUIS FRERES — au troisième

129.25

CONDITIONS FACILES SI DESIRE

Consultez nos experts
pour la confection de vos
draperies

PLateau 5151 — Local : 325

NOTRE

SERVICE PERSONNEL

se chargera de vos achats

Appelez: PLateau 5151

Rue Sainte-Catherine, Saint-André, Demontigny et Saint-Christophe
J. N. DUPUIS, prés. honoraire PLateau 5151 ALBERT DUPUIS, président.
A. J. DUGAL, v. p. d. g. d. g. ARMAND DUPUIS, sec. gén.

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Nos entrevues

LE R. P. DIEUX

Le R. P. Raymond-Marie Dieux,
de l'Oratoire, prédicateur du pro-
chain carême à Notre-Dame, a ac-
cordé une entrevue à quelques
journalistes samedi, à son arrivée
de Paris.

Ces dernières années, le P.
Dieux s'est occupé d'œuvres socia-
les, et s'est appliqué à répandre la
méthode de l'abbé Henri de Tour-
ville, c'est-à-dire l'étude des scien-
ces sociales par la méthode d'obser-
vation, un peu comme pour les
sciences naturelles. Il a aussi don-
né à Paris, des conférences d'apo-
logétique.

C'est selon cette même méthode
d'observation qu'il traitera les dif-
férents sujets de ses sermons du
dimanche à Notre-Dame; voici ces
sujets: le travail, la famille, la loi
du progrès moral indéfini, la loi de
la charité illimitée, la loi du sacri-
fice.

Le P. Dieux nous a parlé de la
France, du progrès moral et reli-
gieux, surtout chez la petite bour-
geoisie laborieuse, et dans la clas-
se agricole.

L'éminent prédicateur a fait la
guerre, a été 23 mois prisonnier, et
envoyé en Allemagne en mission
de rapatriement après l'armistice,
est un des rares Français qui ont
l'Allemagne en révolution. Après
la guerre, il fut missionnaire diocé-
sain dans le diocèse de Beauvais, et
depuis six ans, il est de la Compa-
gnie de l'Oratoire.

Mouvement des paquebots

L'Antonia, de la compagnie Cu-
nard, parti de Liverpool, arrive à
Halifax aujourd'hui.

L'Ascania, de la compagnie Cu-
nard, parti de Southampton, arri-
vera à Halifax vendredi.

Le Montrose, du Pacifique Cana-
dien, parti de Liverpool, arrivera à
Saint-Jean, samedi.

Le Regina, de la compagnie White
Star, parti de Liverpool, arrivera à
Halifax samedi.

L'Auronia, de la compagnie Cu-
nard, parti de Halifax, arrivera à
Plymouth demain.

Le Metagama, du Pacifique Cana-
dien, parti de Saint-Jean, arri-
vera à Liverpool, samedi.

L'Albertie, de la compagnie White
Star, parti de Liverpool, arrive à
New-York aujourd'hui.

Le Deutschland, l'Alfonso XIII,
l'American Trader, le Frederick
VIII et l'Augustus arrivent à New-
York aujourd'hui.

Le Paris, de la Compagnie gé-
nérale transatlantique, parti du Ha-
vre, arrivera à New-York mercredi.

Grand euehre à

l'hospice Ste-Brigide

Le mardi gras après-midi, il y
aura grande partie de cartes, à
l'hospice Ste-Brigide, 1065, rue
Maisonnette, et le soir, clôture de
la Tombola.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

EUCHE-CONCERT DU TEXTILE

C'est ce soir, le 11 février, qu'a
lieu le grand euehre-concert an-
nuel de la Fédération nationale ca-
tholique des ouvriers textiles du
Canada, à la salle paroissiale de la
Nativité d'Hochelaga, angle Onta-
rio et Saint-Germain.

Cette soirée est organisée sous le haut patronage
de Mgr Lepailleur, curé de la Nati-
vité d'Hochelaga. M. E. Ouellette,
président de la Fédération du tex-
tile, dirigera la partie de cartes.

Les prix sont très nombreux, de
bonne valeur et satisfaisant les ga-
gnants. En plus, le comité d'organi-
sation a retenu les services de l'or-
chestre de l'Harmonie nationale
des cordonniers syndiqués.

Il y aura service de restaurant et
de buffet.

Les bénéfices de la partie de car-
tes iront à la caisse de maladie de
la Fédération nationale catholique
des ouvriers textiles du Canada,
qui a grandement souffert de la dé-
pression industrielle qui a régné
dans les textiles, l'an dernier. On
compte sur la généreuse coopéra-
tion des syndiqués catholiques et
des amis des ouvriers textiles pour
que cette soirée fasse un beau suc-
cès.

CONCERT-BOUCANE DES PLOM- BIERS

Le concert-boucane annuel du
syndicat catholique des plombiers
a lieu ce soir, à la salle principale
des syndicats catholiques, 1231 De-
montigny est. Un grand nombre
d'invitations ont été envoyées aux
membres et aux ouvriers plombiers
et poseurs d'appareils de chauffage.

Le comité d'organisation de cet-
te soirée est composé de MM. C.
Bernier, agent d'affaires; E. Lalonde,
C. H. Gagnon, Alb. Gibeau, et
Alph. Gibeau. Rien n'a été négligé
pour rendre le programme des plus
attrayants. Il y aura chants, mu-
sique et déclamations. Service gra-
tuit de rafraichissements.

Plusieurs invités d'honneur por-
teront la parole au cours de la so-
rée et ne manqueront pas d'inté-
resser les assistants. Qu'on vienne
donc en foule et qu'on se le dise.
Par ordre.

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le syndicat catholique des jour-
naliers se réunit ce soir, à la salle
No 1, édifice des syndicats catho-
liques, 1231 Demontigny est. Rap-
port de M. J. B. Delisle, agent d'aff-
aires, sur les activités de la quin-
zaine. Initiation d'un grand nom-
bre de nouveaux membres. Rap-
ports des officiers et des délégués.
Tous les syndiqués sont priés d'as-
sister. Par ordre.

SYNDICAT DES BOULANGERS

Le syndicat catholique des bou-
langers tient ce soir, à la salle No
5, édifice des syndicats catholiques,
1231 Demontigny est, une assemblée
de haute importance. Il y aura rap-
port du comité chargé d'entrevoir
l'exécution de la loi sur la violation
du repos dominical. On procédera
ainsi à l'élection générale des
officiers. Tous les membres
sont cordialement priés d'assister.
Par ordre.

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le Syndicat catholique des jour-
naliers s'assemble ce soir, à 8 heu-
res 15, à la salle No 1, édifice des
Syndicats catholiques, 1231, rue
Demontigny est. Il y aura initia-
tion d'un grand nombre de nou-
veaux membres; rapport de M. J. B.
Delisle, agent d'affaires; rapports
des officiers et des délégués. M.
M. Drapeau, président de l'Asso-
ciation des employés des postes, a
été invité à porter la parole à cette
réunion.

SYNDICAT DES PRESSIERS

Le Syndicat catholique des pres-
siers de travaux de ville se réunit
ce soir, à 8 heures 15, à la salle No
6, édifice des Syndicats catho-
liques; rapport de l'agent d'affaires,
M. Gérard Tremblay. Initiation
des membres nouveaux. Rapports
des officiers et des délégués. Par
ordre.

EXECUTIF DES CORDONNIERS

Le bureau exécutif général des
cordonniers s'assemble ce soir, à
la salle No 3, édifice des Syndicats
catholiques; rapport de G. Laurier,
agent d'affaires, des officiers. Dis-
cussions importantes. Par ordre.

CONCERT-BOUCANE DES PLOM- BIERS

C'est ce soir qu'a lieu à la salle
principale des Syndicats catho-
liques, 1231, rue Demontigny est, le
concert-boucane annuel du Synda-
cat catholique national des plo-
mbiers. Cette soirée aura sans doute
un beau succès. Il y aura chant,
déclamations et musique. Service
gratuit de rafraichissements, ta-
bac, cigares et cigarettes.

EUCHE DU TEXTILE

C'est ce soir, à 8 heures 15, à la
salle paroissiale de la Nativité
d'Hochelaga, angle Ontario est et
Saint-Germain, qu'a lieu le grand
euehre-concert de la Fédération
nationale catholique des ouvriers
textiles. Mgr Lepailleur a bien vou-
lu accorder son patronage d'hon-
neur à cette soirée.

CONCERT-BOUCANE DES PLOM- BIERS

Le concert-boucane annuel du
syndicat catholique des plombiers
a lieu ce soir, à la salle principale
des syndicats catholiques, 1231 De-
montigny est. Un grand nombre
d'invitations ont été envoyées aux
membres et aux ouvriers plombiers
et poseurs d'appareils de chauffage.

Le comité d'organisation de cet-
te soirée est composé de MM. C.
Bernier, agent d'affaires; E. Lalonde,
C. H. Gagnon, Alb. Gibeau, et
Alph. Gibeau. Rien n'a été négligé
pour rendre le programme des plus
attrayants. Il y aura chants, mu-
sique et déclamations. Service gra-
tuit de rafraichissements.

SYNDICAT AUTO-VOITURE

Demain soir, salle No 1, édifice

des Syndicats catholiques, assem-
blée du Syndicat catholique de l'au-
to-voiture. Les membres sont priés
d'assister. On leur soumettra un
rapport important relativement à
la propagande; une lettre circulai-
re doit être lue et discutée. Par
ordre. Rapport de M. E. Galarneau,
agent d'affaires.

Première messe de

l'abbé S. Grenon

M. l'abbé Salvador Grenon, fils de M.
Alexandre Grenon, de Sainte-Thérèse-
de Blainville et ancien secrétaire de l'As-
sociation canadienne-française d'Ontario,
a été ordonné prêtre samedi matin, le
2 février, dans la basilique d'Ottawa, par
S. G. Mgr l'archevêque O. Forbes. Il a
célébré sa première messe dimanche, le
3, dans la chapelle du monastère des
religieuses cisterciennes (Trappistes), à
Saint-Romuald, près Lévis. L'assistant à
l'autel, son ancien professeur, le R. P.
Désautels, de l'ordre des Trappistes, aumô-
nier du monastère. Le sermon fut
donné par R. P. J.-H. Brousseau, de
la maison des Pères du Saint-Sacrement
de Québec.